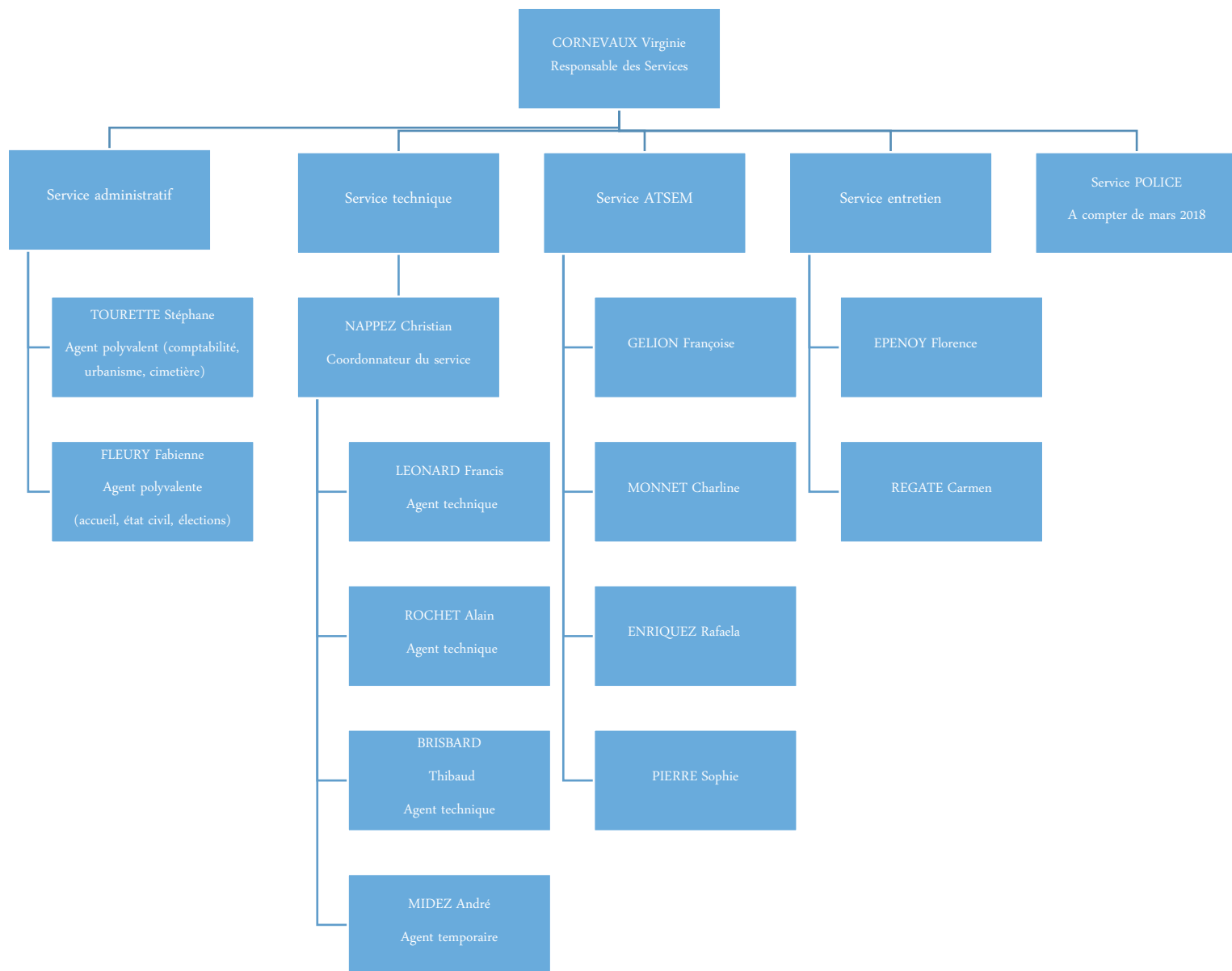


SOMMAIRE

Organigramme du personnel communal	2	Le Tennis Club	33
Mot du Maire	3	Gym Plaisir	34
Les délibérations et travaux engagés et réalisés par la commune en 2018	4	SIEL Bleu	35
Travaux d'investissement réalisés en 2018	6	Chorale Sainte Thérèse	35
Budget communal 2018	8	Le Cabaret des Chouettes	36
Budget bois 2018	10	Les Yacks of the Road	37
Point sur...	12	Une bibliothèque municipale	38
Zoom sur...	15	La Jeanne d'Arc	40
Quelques informations et rappels	16	Étoile Sportive de Charquemont	44
État civil - Année 2018	18	Les Gazouillis du plateau	46
Service d'accompagnement dans les démarches numériques avec le Crédit Agricole	20	Les Sens de l'Art	47
Permanences à la Maison des Services	21	Information de l'Office de Tourisme	47
Les Donneurs de Sang	22	Les Sentiers du Doubs	48
La Chasse	22	Pages d'Histoire de Charquemont	50
ACPG CATM	23	Orchestre d'Harmonie	59
École élémentaire	24	Le Comité des Fêtes	60
Familles rurales : Accueil de Loisirs	26	Côté Cour	60
Atelier Tricot – Les Doigts d'Or	29	CAPM	61
Sapeurs Pompiers de Charquemont	30	Ça s'est passé à Charquemont en 2018	62
Le Club de l'amitié	31	Plan de Charquemont	71
Maison Âges et Vie	32	Calendrier des manifestations 2019	72

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL



MOT DU MAIRE

Comme chaque année, ce bulletin municipal me donne l'occasion de dresser le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée, de vous expliquer les réflexions engagées et de vous faire part des projets à venir.

Parmi les travaux réalisés en 2018 je citerai :

- L'éclairage public. (2/3 des lampadaires remplacés. Dernière tranche en 2019.)
- Réfection de la route allant du Gîte du Vaudey au Château de paille.
- Remplacement de la toiture de la salle des fêtes, de l'isolation et du plafond.
- Au cimetière, pose d'un columbarium et aménagement du jardin du souvenir.
- Mise en place d'un panneau d'affichage devant la mairie et d'un écran électronique qui sera également au service des associations.

Le projet phare de 2019 sera l'aménagement du terrain situé à l'extrémité ouest du stade. (côté rue.) Un terrain multisport sera mis en place, un espace ludique pour les petits sera créé ainsi qu'un lieu convivial et intergénérationnel. Le parking attenant sera rénové. La clôture actuelle du stade sera en partie remplacée afin de donner plus de sécurité, plus de visibilité à nos installations et permettra une ouverture sur le paysage.

L'aménagement de la Place du Lion d'Or est toujours à l'ordre du jour ; les baisses des dotations nous incitent à plus de prudence. Cependant la réflexion des élus évolue. À ce projet, il faudra ajouter la configuration du carrefour situé devant la mairie et revoir les emplacements de stationnement pour une meilleure accessibilité à notre centre bourg.

2019 verra également des changements à la Poste. Le bureau fermera ses portes le 28 décembre 2018. Le service rendu aux habitants sera assuré dès le 4 janvier 2019 par un commerçant (journaux-

tabac) et sera identique. Cette solution de relais postal commerçant a été négociée avec la Poste dans un souci d'économie pour la collectivité et permettra de pérenniser le service pour l'avenir. De plus, une plus grande amplitude des heures d'ouverture favorisera l'accès aux usagers. Sans cet accord, le bureau de poste aurait pu disparaître définitivement dans les deux années à venir.

La communauté de communes du pays de Maïche a repris la compétence « Zone artisanale. » au 1^{er} janvier 2018. Les terrains mentionnés en zone artisanale sur le Plan Local d'Urbanisme seront vendus à la CCPM au cours de l'année 2019.

Dans le cadre du Pays Horloger, la candidature de notre territoire au classement de Parc Naturel Régional avance à grands pas. Cette démarche est un outil au service du territoire et de ses habitants, en vue d'un développement harmonieux des activités économiques, agricoles, touristiques ou environnementales. Elle permettra également de reconnaître la valeur patrimoniale et paysagère du Doubs horloger.

Je rappelle la prise de conscience générale pour éradiquer les produits phytosanitaires. En 2018, nous avons adopté la solution « Zéro produit phyto ». Elle permet d'agir sur la santé des administrés, celle de nos agents. Chacun a son rôle à jouer dans cette transition. Les élus doivent communiquer pour faire accepter ces nouvelles dispositions ; les agents doivent se former, expérimenter de nouvelles pratiques, utiliser de nouveaux outils. Les habitants quant à eux, devront changer de regard, accepter la végétation dans l'espace public. La réapparition des herbes ne doit pas être synonyme de lieux « mal entretenus » ou en « friche ». Ces nouvelles pratiques seront également profitables, à la qualité de l'eau et à la biodiversité. À l'avenir, un effort sera demandé à chacun. Désherber son trottoir, apporter son aide pour entretenir un lieu public, devront devenir des

gestes citoyens. Cette nouvelle philosophie nous amènera également à réduire l'utilisation du sel de déneigement ainsi qu'à réguler notre éclairage public dans un souci d'économie de l'énergie.

Je me permets de lancer un dernier appel à tous les habitants : beaucoup de personnes se plaignent de la vitesse trop élevée des automobilistes dans les rues de notre bourg. Je rappelle que la vitesse est limitée à 50 km/h dans les agglomérations. Des dispositifs ont été et seront mis en place. Toutefois, des aménagements ne peuvent pas se faire dans chaque rue. J'invite les conducteurs à respecter le code de la route.

Notre bourg est vivant ; il reste attractif et poursuit son développement. Le monde du travail, qu'il soit local ou transfrontalier apporte son dynamisme, la jeunesse son enthousiasme ; les retraités doivent trouver les conditions pour profiter d'un repos bien mérité. Les nombreuses associations aident à cette diversification et sont le complément des actions engagées par la collectivité. Je n'oublie pas les employés municipaux et les élus qui sont impliqués et disponibles au service de notre commune. J'adresse à tous des remerciements et des encouragements.

À l'occasion de la nouvelle année, je vous laisse partager cette réflexion de Michel Berger : « Moins de haine, moins de guerre, moins de larmes et moins de sang, et plus de sentiments. »

Avec tous les élus du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et je formule pour chacune et chacun des vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire : R. MARTIN

LES DÉLIBÉRATIONS ET TRAVAUX

ENGAGÉS ET RÉALISÉS PAR LA COMMUNE EN 2018

N° délibération	Libellé
1	Rénovation de l'éclairage public. Choix de l'entreprise
2	Salle des fêtes. Demandes de subventions suite à sinistre
3	Répartition des frais de chauffage au bâtiment Foyer des Anciens 2017
4	Répartition des frais de chauffage au bâtiment de la Poste 2017
5	Montant du loyer de l'atelier des artistes 2018
6	Création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe. Suppression d'un poste de rédacteur
7	Indemnité au Comptable du Trésor jusqu'à la fin du mandat 2020
8	Orientations budgétaires 2018
9	Assiette, dévolution et destination des coupes 2018
10	Programme de travaux forêt 2018
11	Convention d'entretien et de gestion des locaux techniques du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit
12	Ventes d'herbe. Montants 2017
13	Comptes administratifs 2017
14	Comptes de gestion 2017
15	Affectation du résultat du budget bois 2017
16	Affectation du résultat du budget communal 2017
17	Vote des taxes locales directes 2018
18	Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2017
19	Subventions aux associations 2017
20	BP communal 2018
21	BP bois 2018
22	BP CCAS 2018
23	Rétrocession de la parcelle cadastrée AK n°45 dans le domaine public communal
24	Réhabilitation du bâtiment de la Poste. Bail emphytéotique et validation du projet d'Habitat 25 au stade APS
25	Prestation de Délégué à la Protection des Données réalisée par l'AD@T
26	Transfert de la compétence assainissement à la CCPM. Dissolution du budget assainissement, transfert dans le budget général et transfert de l'excédent à la CCPM

27	Avenir du bureau de Poste
28	Projet maison médicale
29	Déclaration d'intention d'aliéner 6 place de l'Hotel de Ville
30	Lotissement le Cotard. Convention ENEDIS
31	Transfert dans le domaine public communal du délaissé situé au carrefour des routes n° 414 et 464
32	Convention de gestion pour la préservation du patrimoine naturel de la pelouse «Chez France»
33	Création d'un poste d'adjoint technique
34	Création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe
35	Création d'un poste d'agent chargé de la sécurité des piétons devant l'école primaire
36	Aide financière exceptionnelle à l'organisation du tour du Doubs cycliste
37	Rétrocession de la parcelle cadastrée section AB n°519 rue des Capucines. Convention de transfert
38	Ecritures de régularisation emprunts à risque. Demande d'autorisation exceptionnelle de reprise de l'excédent d'investissement au profit de la section de fonctionnement
39	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG 25
40	Adhésion à la proposition de service pour la mise en œuvre du temps partiel thérapeutique du CDG 25
41	Espace cinéraire au cimetière. Tarif des concessions et règlement
42	Zone artisanale le Grand Crot. Cession des terrains AN n°59 et n°62 à la CCPM
43	Création d'un ensemble de vitraux à la chapelle Sr-Roch. Demande de subvention
44	Transfert des équipements communs du lotissement «Au Cotard» dans le domaine public communal
45	Appellations nouvelles rues lotissements «La Forestière» et «Au Cotard»
46	Adoption du rapport de la CLECT 2018
47	Création d'un poste d'agent de police municipale et d'un poste d'adjoint technique à temps non complets
48	DM N°1 au BP Bois 2018
49	Subvention exceptionnelle à l'Orchestre d'Harmonie
50	Approbation des statuts de la CCPM au 1er février 2019
51	Espace multi-sports au stade. Demandes de subventions
52	Subvention exceptionnelle à l'association «Yacks of the road»
53	Subvention exceptionnelle à l'association «Yacks of the road» - rectification délibération 52/2018
54	Assiette, dévolution et destination des coupes de bois 2019
55	Renouvellement certification PEFC
56	Contrat P@C (Porter une Action Concertée) proposé par le Département du Doubs avec le territoire du Pays de Maiche pour la période 2018-2021
57	Tarifs 2019
58	Opération d'ordre non budgétaire relative à l'étude pour travaux de mise en accessibilité des ERP
59	Création d'un poste d'agent chargé de la sécurité des piétons devant l'école primaire janvier-février 2019



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT réalisés en 2018

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	180 513.84 € TTC
➤ Phase 1	
INSTALLATIONS DE VOIRIE	61 295.15 € TTC
➤ Restructuration de la route du Boulois	
➤ Création d'un puits d'infiltration pour les eaux pluviales rue de la Fontenotte	
➤ Pont canadien «la Fontenotte»	
AMENAGEMENT DE TERRAINS	3 540.00 € TTC
➤ Aménagement du terrain et parking rue des Violettes	
PANNEAUX DE SIGNALISATION ET MATERIEL DE VOIRIE	12 592.72 € TTC
➤ Panneaux de signalisation et de stationnement	
➤ Panneau aménagement rue de la Vierge	
➤ Potelets	
BATIMENTS	147 159.85 € TTC
➤ Réfection du toit et plafond de la salle des fêtes suite à sinistre	
➤ Rénovation intérieure de la salle des fêtes (mise en peinture de la salle, de la scène et de l'espace à l'entrée), acquisition d'un nouveau rideau de scène, remplacement du plan de travail du bar, remplacement des luminaires de l'entrée	
➤ Travaux de mise en accessibilité handicapés de la salle des fêtes, des vestiaires du foot, de l'église, de la maison des services et du foyer des anciens	
➤ Insonorisation d'une classe à l'école primaire	
➤ Isolation de la couverture de l'école maternelle	
➤ Solde des honoraires concernant les travaux d'extension de l'école maternelle	
➤ Pose de deux rideaux métalliques aux ateliers (bâtiment Domon)	
➤ Pose d'un grillage et portail à la salle Jeanne d'Arc	
➤ Réfection des murs à l'arrière des vestiaires du foot et pose de deux auges grattoirs à chaussures	
➤ Reprise des tuyaux de descente de toit de la salle Jeanne d'Arc et des vestiaires du foot	
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 923.69 € TTC
➤ Vidéo-projecteur interactif + tableau spécial VPI + ordinateur pour école primaire	
➤ Imprimante et sacoche ordinateur pour bibliothèque	
MOBILIER	7 469.53 € TTC
➤ Achat d'un meuble 18 casiers et d'une armoire pour les sanitaires pour le périscolaire	
➤ Mobilier d'aménagement de la bibliothèque	
➤ Tables, casiers, chaises et chaire pour l'école primaire	
MATERIEL TECHNIQUE	32 063.88 € TTC
➤ Tondeuse autoportée	
➤ Benne	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

34 761.33 € TTC

- Panneau d'affichage électronique
- Panneau d'affichage papier
- Matériel de sonorisation
- Cuve à fioul pour bâtiment de la Poste
- 15 jardinières à fleurs
- Revitaliseur d'eau pour le périscolaire (système de traitement de l'eau)
- Autolaveuse pour la salle des fêtes
- Aspirateurs pour la salle des fêtes et l'école primaire
- Lave-linge pour l'école maternelle
- Nouveau filet toile d'araignée pour l'aire de jeux de l'école maternelle
- Restauration de la statue de Saint Roch (1ère phase)
- Cendriers muraux pour bâtiments
- Registres d'urbanisme et cimetière
- Timbre numérotation pour service urbanisme
- Livres pour bibliothèque

CIMETIERE

26 341.38 € TTC

- Nouveau Jardin du souvenir
- Columbarium 10 cases
- Tombale pour ossuaire
- Accès au Jardin du Souvenir et columbarium

EXTENSION DE RESEAUX D'ELECTRICITE

7 836.87 € TTC

- Rue du Chalet
- Lotissement le Cotard

RENOUVELLEMENT POTEAUX INCENDIE

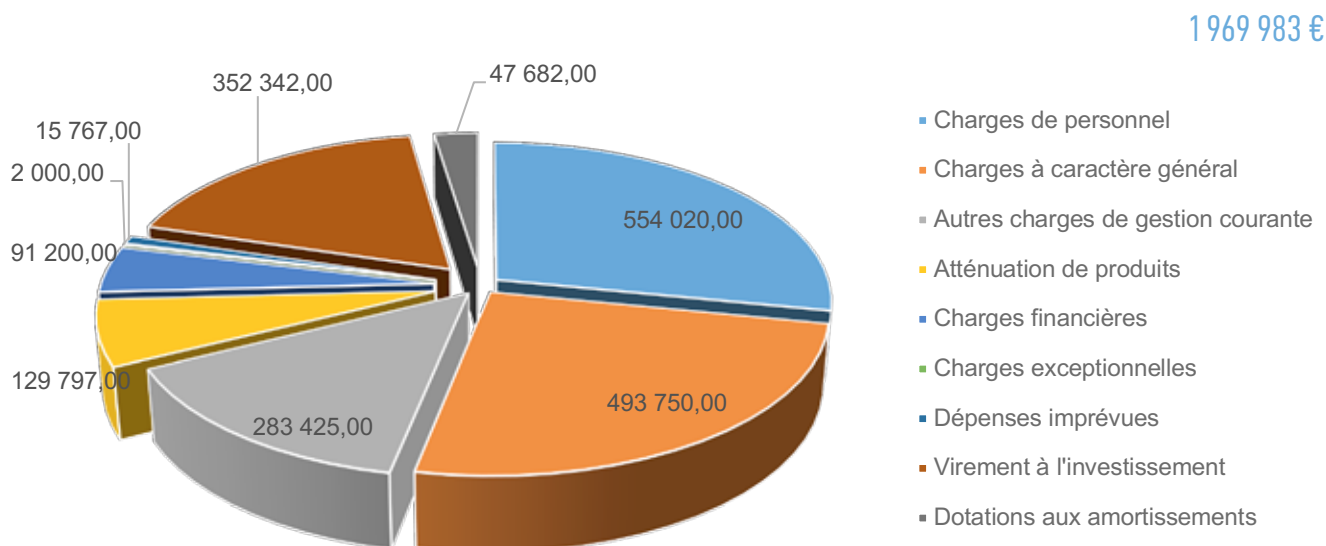
7 117.30 € TTC

- N°51 « Les Erauges »
- N°58 « Bois Banal »

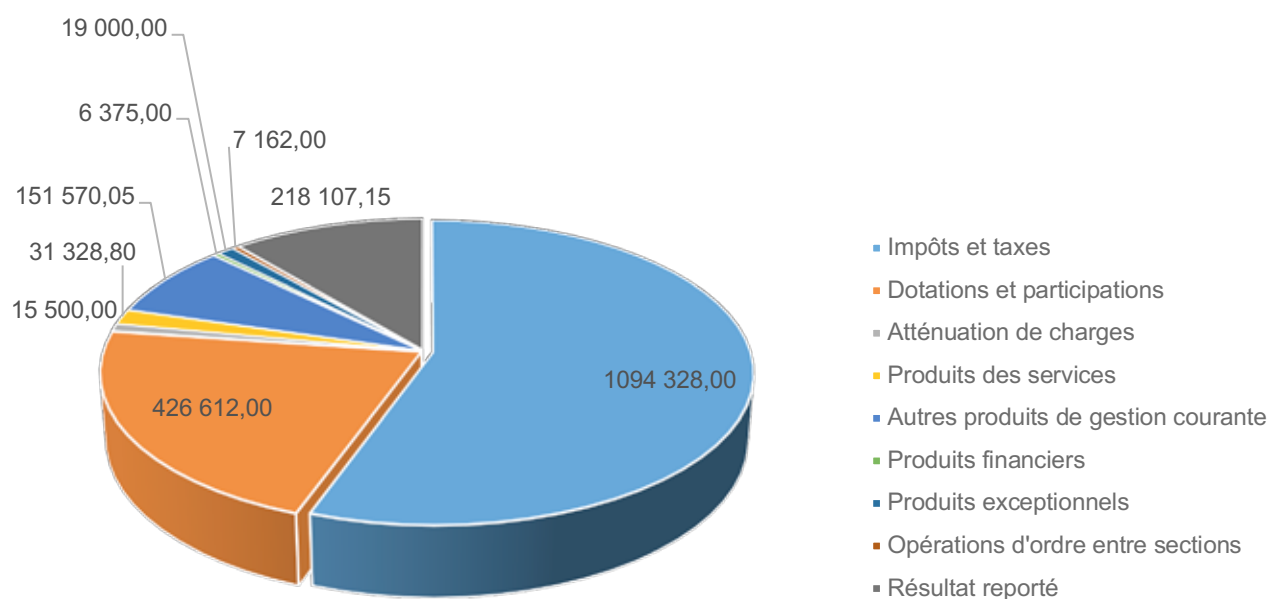


BUDGET COMMUNAL 2018

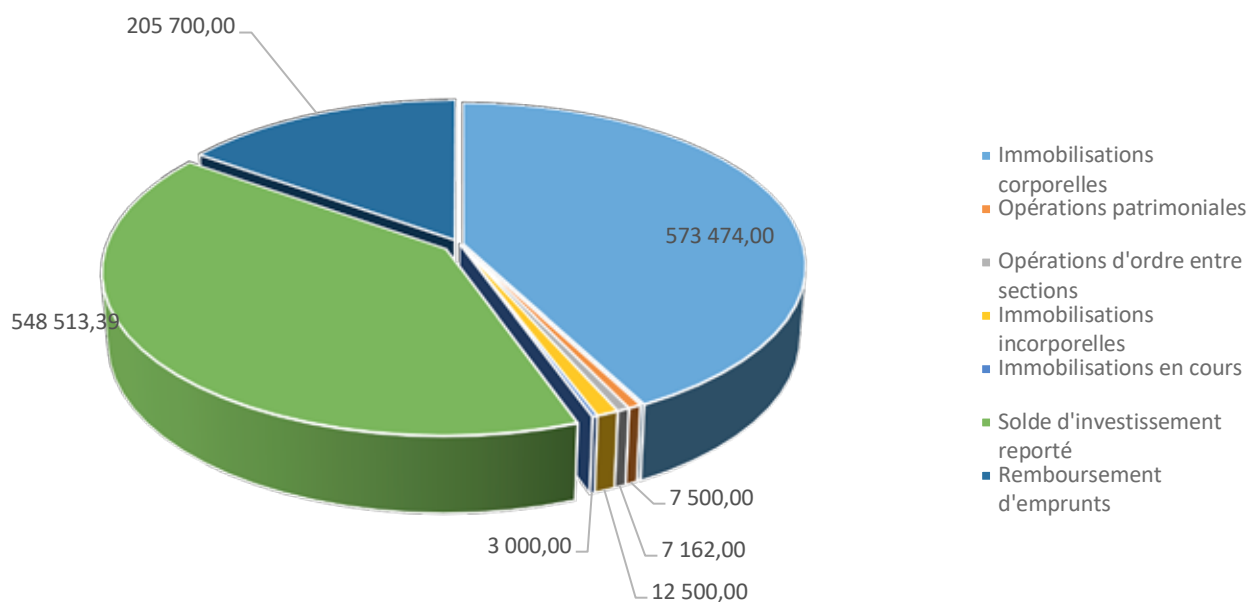
Dépenses budgétisées de FONCTIONNEMENT 2018 : 1 969 983 €



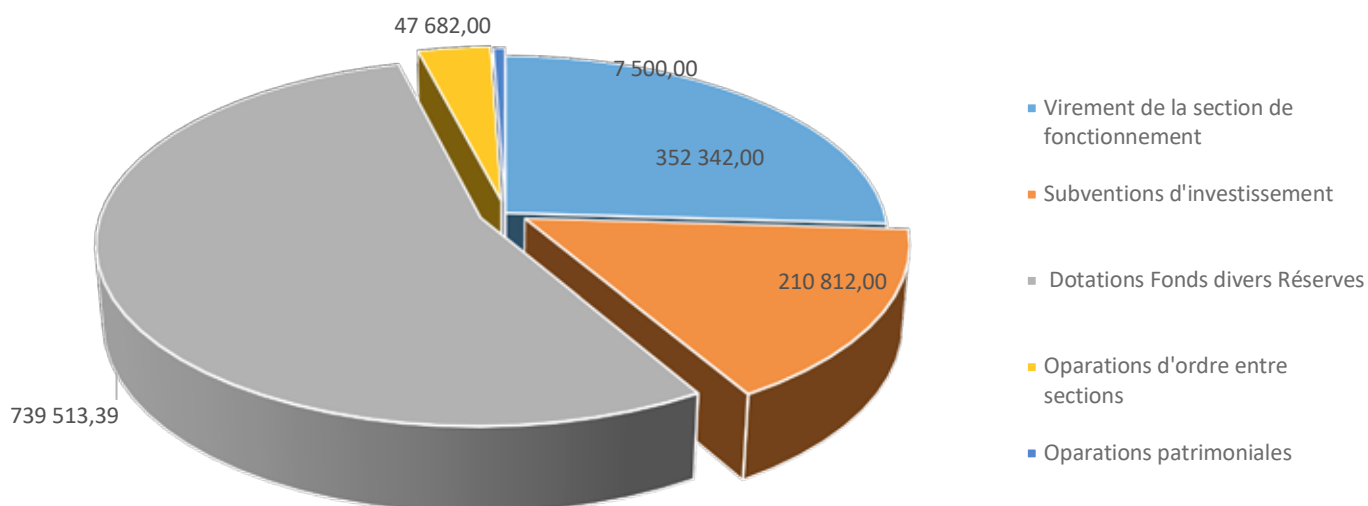
Recettes budgétisées de FONCTIONNEMENT 2018 : 1 969 983 €



Dépenses budgétisées d'INVESTISSEMENT 2018 : 1 357 849,39 €

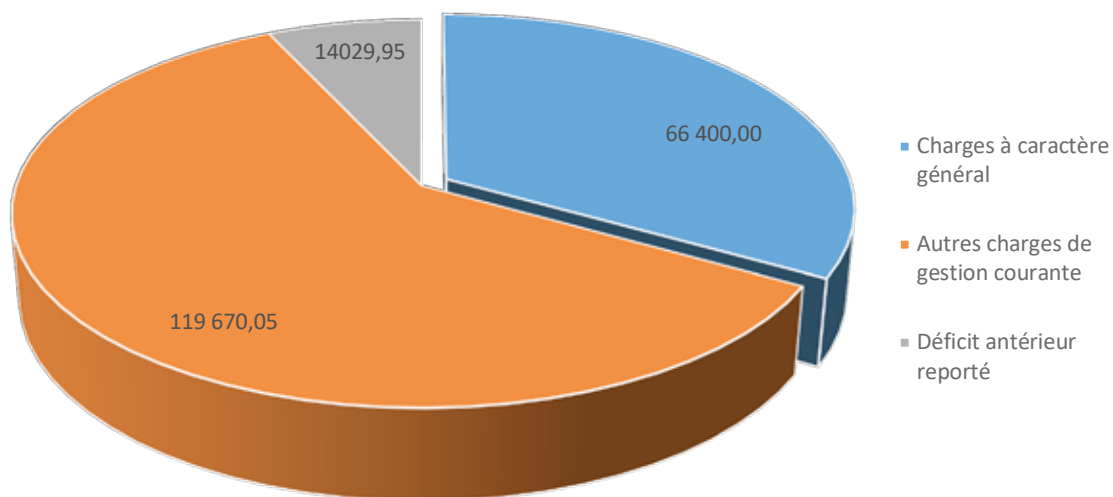


Recettes budgétisées d'INVESTISSEMENT 2018 : 1 357 849,39 €

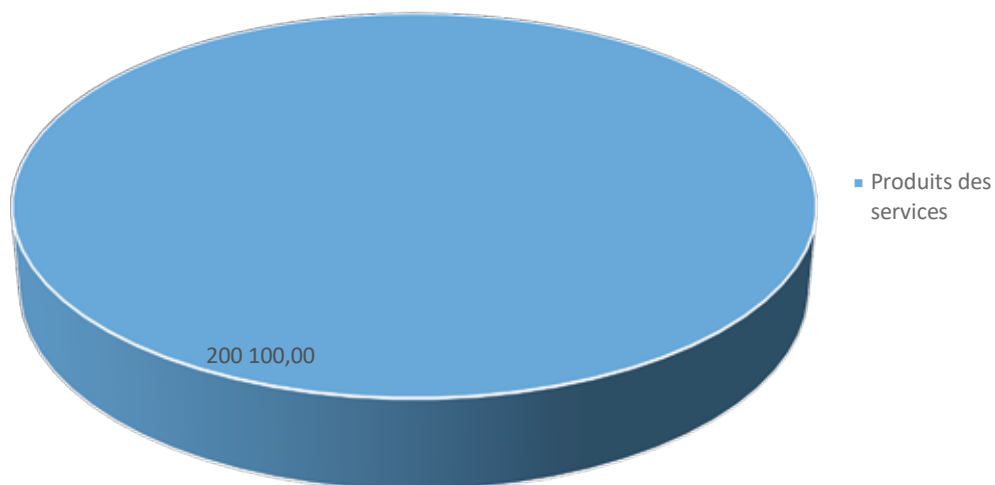


BUDGET BOIS 2018

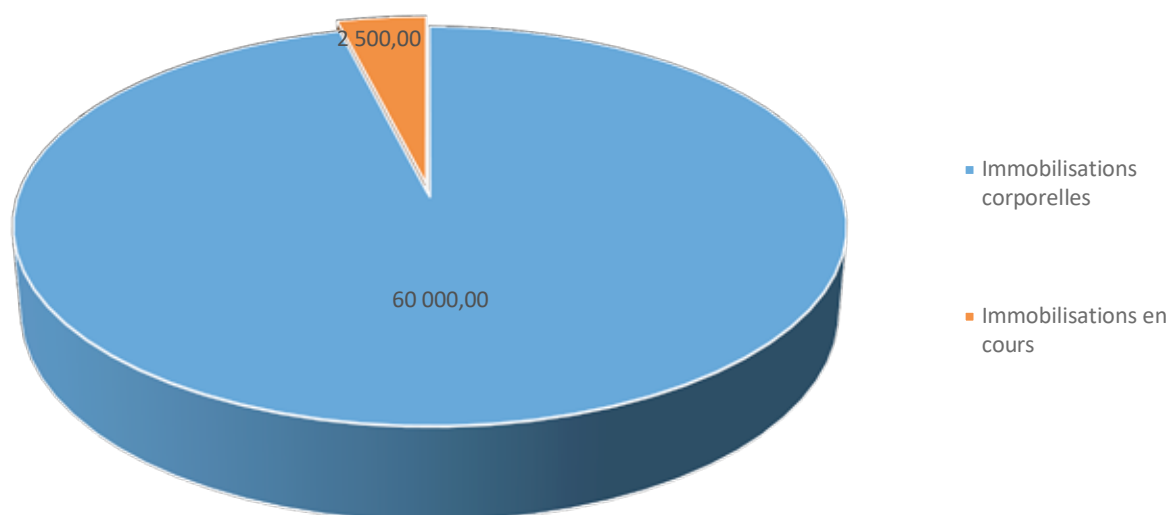
Dépenses budgétisées de FONCTIONNEMENT 2018 : 200 100 €



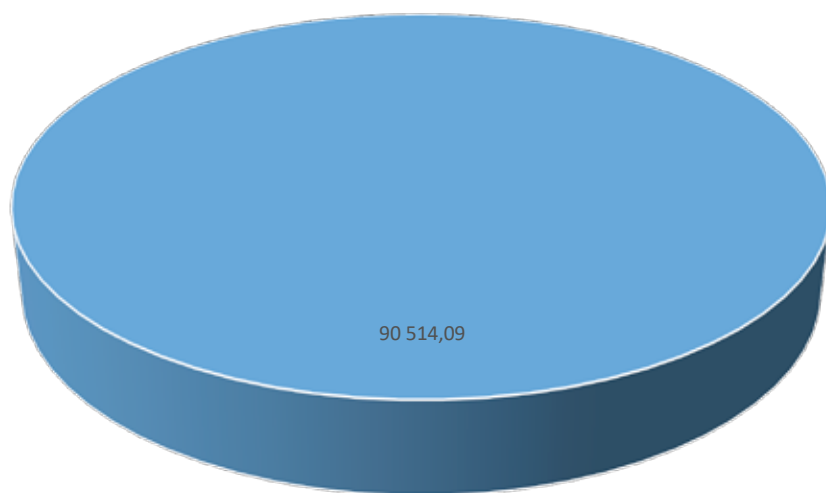
Recettes budgétisées de FONCTIONNEMENT 2018 : 200 100 €



Dépenses budgétisées d'INVESTISSEMENT 2018 : 62 500 €



Recettes budgétisées d'INVESTISSEMENT 2018 : 62 500 €



POINT SUR...

La commune met l'accent sur la communication en 2018

Deux panneaux d'informations ont récemment été implantés sur la Place de l'Hôtel de Ville.



UN PANNEAU LUMINEUX

destiné à diffuser des informations importantes et promouvoir les manifestations communales et associatives de Charquemont.



UN PANNEAU D'INFORMATIONS « PAPIER »

Destiné à l'affichage légal des délibérations du conseil municipal, des arrêtés d'urbanisme, informations municipales...

L'éclairage public LED

Vers un éclairage écologique et économique à Charquemont.

Suite à une étude réalisée par le SYDED (Syndicat mixte d'énergie du Doubs), le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de **rénovation du parc communal d'éclairage public sur l'ensemble de la commune.**

L'Eclairage public à Charquemont, c'est :
500 points lumineux
24 postes d'éclairage public
11.4 km de voiries éclairées

Le programme de travaux, dont le SYDED assure la maîtrise d'ouvrage, a débuté en 2018 : la partie haute de la commune jusqu'à la Place de Ville est désormais équipée. Les autres points lumineux concernés seront rénovés au cours de l'année 2019.

Cet investissement d'un montant de **314 174.360 € TTC**, financé à hauteur de 44 % par le SYDED permettra :

- Une facture EDF réduite à plus de 50 %
- Une maintenance réduite de plus de 70% (en raison de la durée de vie des LED de plus de 20 ans)
- Un retour sur investissement inférieur à 10 ans



Le nouvel espace cinéraire

Afin de répondre à la réglementation et aux besoins des familles, la Collectivité a créé au sein du cimetière communal, un nouvel espace cinéraire composé de :



UN COLUMBARIUM



UN NOUVEAU JARDIN DU SOUVENIR (en remplacement du précédent)

LE RÈGLEMENT DE L'ESPACE CINÉRAIRE EST DISPONIBLE EN MAIRIE

Depuis la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, les familles ne peuvent plus conserver les cendres du défunt à domicile. Si elles ne sont pas dispersées en pleine nature, les cendres sont en leur totalité :

- soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière,
- soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet dans un cimetière.

À noter également qu'une plaque de granit a été posée sur l'ossuaire communal.

La salle des fêtes fait peau neuve

Engagés fin 2017, les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont aujourd'hui achevés :

RENOVATION INTERIEURE

- la mise en peinture de la salle et de la scène et de l'entrée.
- la mise en place de nouveaux luminaires à l'entrée
- la réfection du plan de travail du bar
- l'ameublement de l'entrée est en cours
- mise en place d'une porte de service adaptée pour desservir le local de stockage



RENOVATION EXTERIEURE

La tempête Eleanor du 3 janvier 2018 a causé d'importants dégâts sur la toiture et sur le plafond de la salle des fêtes et occasionné des travaux conséquents.



MISE EN ACCESSIBILITE

Inscrits au programme pluriannuel d'investissements, les travaux de mise en accessibilité intérieurs et extérieurs de la salle des fêtes ont également été réalisés.

COUT DE L'OPERATION : 116 001.22 € TTC*

Travaux	Dépenses TTC	Subventions et indemnisations
INTERIEURS		
Peinture salle et scène	17 437.43	
Rideau de scène	6 758.30	
Installation porte de service Accès au local de stockage	6 372.48	
Luminaires entrée	1 479.30	
Plan de travail bar	2 899.20	
Peinture entrée (travaux réalisés en régie par les agents techniques)	752.70	
Ameublement entrée	1 500.00	
EXTERIEURS SUITE A SINISTRE		
Réfection toiture	47 730.61	Subvention Département : 13 394.00
Réfection du plafond	25 474.37	Indemnisation assurances : 16 358.65
ACCESSIBILITE		
Travaux de mise en accessibilité handicapés intérieurs et extérieurs	5 596.83	1 958.00 (subvention DETR escomptée)

*hors subventions et indemnisations



POINT SUR...

Le cimetière

Comme vous avez pu le constater à la Toussaint, la Commission Municipale en charge du cimetière a placé des **pancartes sur certains emplacements**, suite à une visite exhaustive du cimetière au mois d'octobre.

Cette action a pour seul objectif d'assurer la sécurité de tous au cimetière de Charquemont ainsi que la bonne gestion des emplacements.

Le bilan de cette action est le suivant :

➤ **90 emplacements** (29 dans le cimetière du Haut, 61 dans le cimetière du Bas) sont considérés comme **dangereux pour la sécurité publique**

Ils sont repérés par la pancarte « **Face au défi du temps et de ses aléas, cette sépulture se détériore ou semble laissée à l'abandon. Merci de bien vouloir la remettre en état.** ».

Pour rappel, ces emplacements ne sont en aucun cas jugés abandonnés, contrairement à ce qu'indique une partie du texte de la pancarte, mais sont bel et bien à remettre rapidement en état,

afin d'assurer la sécurité de tous au cimetière.

Le plus souvent, il s'agit de la stèle (endroit où sont en général gravés les noms des personnes défunt(e)s) qui n'est plus scellée au reste de la tombe et qui risque donc de s'effondrer sur les passants.

Nous remercions les personnes concernées par ces emplacements de procéder rapidement aux travaux de consolidation de ces tombes et d'en informer les services de la Mairie.

Les emplacements les plus dangereux feront l'objet d'un courrier aux familles, qui devront procéder rapidement aux travaux nécessaires.

➤ **99 emplacements** (13 dans le cimetière du Haut, 86 dans le cimetière du Bas) sont considérés comme **étant en voie d'abandon**.

Ils sont repérés par la pancarte « **Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. Prière de s'adresser à la Mairie.** ».

Ces emplacements feront l'objet à l'avenir d'une procédure de reprise par la commune si l'état d'abandon persiste.

Toute personne concernée par ces emplacements abandonnés (ou qui connaîtrait une personne susceptible de l'être) ainsi que toute personne qui aurait des informations sur les personnes inhumées dans ces emplacements est invitée à se faire connaître en Mairie.

Nous vous remercions de **ne pas jeter ou déplacer les pancartes** disposées au cimetière (propriété de la commune) mais vous pouvez retourner celles indiquant les monuments à réparer (ne pas toucher celles indiquant des concessions abandonnées).

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous rappelle que mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à la gestion du cimetière.

Ce qu'il faut savoir en matière d'urbanisme

Vous projetez de construire, de réaliser des travaux, veuillez prendre contact avec le service urbanisme de la mairie pour connaître les procédures à suivre et formalités à remplir.

La DECLARATION PREALABLE (DP) est obligatoire pour :

➤ **Toute construction nouvelle entraînant la création de surface de 5 à 20 m²** même si elle ne comporte pas de fondation et y compris piscine enterrée, semi-enterrée ou hors-sol.

➤ **L'agrandissement d'une construction existante entraînant une création de surface jusqu'à 40 m²**

➤ **La modification de l'aspect extérieur d'un**

bâtiment (changements ou création d'ouvertures, pose de fenêtres de toit, de panneaux solaires, ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement des matériaux...)

Le PERMIS D'AMENAGER est obligatoire pour :

➤ **Tout projet d'aménagement** (lotissement contenant plus de 2 lots à construire prévoyant la réalisation d'espaces communs, d'aires de stationnement...)

Le PERMIS DE CONSTRUIRE est obligatoire pour :

➤ **Toute construction nouvelle** dès lors que la surface créée est **supérieure à 20 m²**.

➤ **Quelque que soit la surface créée si les**

travaux ont pour objet de modifier la structure porteuse ou la façade d'un bâtiment et si le bâtiment change de destination (ex. un commerce devenant une habitation)

➤ **Le recours à un architecte est obligatoire** pour toute construction **supérieure à 150 m²** ou extension portant la surface de plancher du projet d'ensemble à plus de 150 m².

➤ **Pour toutes les constructions inférieures à 5 m², le respect du PLU est obligatoire**, même si une autorisation d'urbanisme n'est pas nécessaire.

ZOOM SUR...

La forêt communale de Charquemont

La **forêt communale de Charquemont** a une surface cadastrale de **260 ha 1747**.

Elle appartient à la commune depuis des temps très anciens.

Elle est située entre 800 et 1000 mètres d'altitude et compte **27 parcelles** numérotées de 1 à 27 d'une **surface moyenne de 9.64 hectares**, sur les massifs suivants :

- Un massif principal (parcelles 7 à 27) au Bois des Rachottes, à relief peu accidenté pour la plupart.
- De petits massifs composés :
 - « Au Cotard » (parcelle 3) en légère pente
 - « les Cités » (parcelle 4) à relief peu accidenté
 - « Cerneux Bonnemert » (parcelle 5) à relief peu accidenté
 - « le Boulois » (parcelle 6) en pente moyenne
 - Et « Bois Dessus » (parcelles 1 et 2 situées sur la commune de Cernay l'Eglise) en pente moyenne

La forêt est composée des essences suivantes :

- Sapins 41 %
- Epicéas 54 %
- Feuillus 5 %

Le **volume sur pied** est estimé à **363 m³ à l'hectare**.

La **production moyenne** est estimée à **11 m³/hectare/an** sur l'ensemble de la forêt.



Elle permet de **récolter** théoriquement **2 764 m³** de bois par an.

La forêt communale fait l'objet d'un **plan d'aménagement forestier** qui couvre la période **2012-2031**.

Les coupes programmées par l'ONF permettent d'abonder le budget communal et par conséquent des investissements supplémentaires pour la Collectivité (à hauteur d'environ 100 000 € pour l'année 2018).

La moyenne pour la période 2004-2016 était de 80 767 €)

Accidents météorologiques ayant marqué la forêt :

- Tempête du 26 décembre 1999 (13 272 m³ de chablis)
- Les produits accidentés (chablis) représentent en moyenne 25% de la récolte de bois sur les forêts du plateau. La météo des derniers hivers a été plutôt clémente, la dernière renversée de chablis importante remontait à 2012 avec 1 200 m³ de bois renversés.
- Le 3 janvier 2018, le vent couchait 1 415 m³ et la sécheresse de cet été a fait proliférer les populations de scolytes qui ont décimés 420 m³ d'épicéas.



QUELQUES INFORMATIONS ET RAPPELS...

Déneigement

Stationnement

En période de neige, il est interdit aux automobilistes de stationner en bordure de chaussée

Déneigement

Déneigement des trottoirs

Les propriétaires ou locataires de logements ou commerces sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige ou la glace sur le trottoir devant leur immeuble sur une largeur minimum de 1.50 m de manière à assurer le passage des poussettes d'enfants. La neige devra être entassée sur la bordure intérieure du trottoir afin de ne pas déborder sur la chaussée.

Il est formellement interdit de déverser la neige ou la glace sur la chaussée.

Les propriétaires devront aménager ou réparer leurs chéneaux afin d'éviter que les eaux de fonte ou de ruissellement ne coulent sur les trottoirs.

Déneigement des toits

Les toitures doivent être équipées d'un dispositif

empêchant la chute de blocs de neige ou de glace sur la voie publique.

En cas de chute de neige d'un toit sur la voie publique, le propriétaire concerné dégagera ou fera dégager à ses frais la neige se trouvant sur le trottoir devant son immeuble.

Il est demandé aux propriétaires de déneiger leurs toits et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur mise en sécurité.

Dégagement des garages et des aires de stationnement privés.

Il est formellement interdit aux propriétaires ou locataires de voies et parkings privés de rejeter ou de stocker la neige sur la voie publique.

Contrevenants

Outre le risque de contravention, en cas de non-respect de toutes les obligations précitées, la Commune se réserve le droit de mettre en recouvrement les sommes correspondant au coût des interventions des services publics, tels que les services techniques.



Capture et accueil de chiens errants ou de chats en état de détresse

Vous trouvez un chien errant ou un chat en état de détresse à Charquemont, Que faire ?

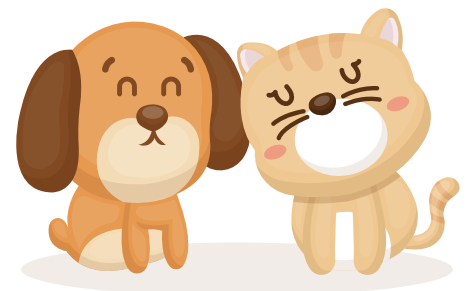
la mairie ou ses élus avant d'engager toute démarche.

Chiens

• Les particuliers trouvant un chien errant doivent impérativement prévenir la mairie ou ses élus avant d'engager toute démarche. L' élu, seul habilité, se chargera de prendre les mesures nécessaires auprès de la CCPM et de la fourrière intercommunale.

• Si l'animal est effectivement sur le territoire de la commune, les agents municipaux se chargeront de le prendre en charge et mettre en place les mesures adaptées à la situation.

• S'il a été amené d'urgence par un tiers chez le vétérinaire sans information préalable de la commune, le vétérinaire se chargera de rappeler au particulier qu'il doit contacter la collectivité pour l'informer de sa démarche et lui communiquer ses coordonnées et adresse.



Pour résumer, toute prise en charge d'un animal « sans maître » devra obligatoirement nécessiter l'accord préalable de la commune.

Soyons respectueux de la Sécurité et du bien-être de nos voisins et de la nature



ÉTAT CIVIL ANNÉE 2018

Naissances

25 janvier Malicia MERCIER
Fille de Cyril MERCIER et de Aurélie MORTREUX

10 février Abigail Blanche BRUZI
Fille de Christophe BRUZI et de Aurore CHENEAU

13 février Alison Dominique Martine CLEMENT
Fille de John CLEMENT et de Isabelle MEUNIER

13 février Clara MAIROT
Fille de Dimitri MAIROT et de Alexandra RINGENBACH

20 février Lou Rose GOUSSOT
Fille de Cédric SCHMIDT et de Fanny GOUSSOT

21 mars Lyanna CARLIER-ROJANO
Fille de Anthony CARLIER-ROJANO et de Emilie ZENNER

04 avril Luc Jean-Jacques ANDRES
Fils de David ANDRES et de Emilie LOSTUZZO

08 avril Assia CHEMROUKI
Fille de Aziz CHEMROUKI et de Pauline DÉMOLY

20 avril Lyana Laurette Lucie Agathe PICASARRI-ARRIETA
Fille de Sébastien PICASARRI-ARRIETA et de Elodie JOSET

20 avril Elise Sindy CONVERS
Fille de Dimitri CONVERS et de Jessica HUOT-MARCHAND

1^{er} mai Lyzange Angélique TAILLARD
Fille de Julien TAILLARD et de Coralie SCHWARTZMANN

08 mai Gianni Louis-Maxence CUISINAUD
Fils de Jason CUISINAUD et de Adeline VANEL

08 mai Martin PARENT
Fils de Xavier PARENT et de Sylvie PERRIN

12 mai Kathleen Kassy DIABATE
Fille de Gaoussou DIABATE et de Chadé PETTINARI

21 mai Charly MOUGIN
Fils de Thomas MOUGIN et de Magalie MONNET

17 juin Elsa Régine Elisabeth BRISBARD
Fille de Thibaud BRISBARD et de Marie MAINIER

20 juin Malone Thomas Julien BROCARD
Fils de Thomas BROCARD et de Maud BORDY

21 juin Léna Evy PONÇOT
Fille de Charlie PONÇOT et de Julie MIMRAM

23 juin Diego Stéphane André CLERY
Fils de Nicolas CLERY et de Gabrielle VAILLANT

27 juin Faustine Lou VUILLEMENOT
Fille de Jean-Benoît VUILLEMENOT et de Eloïse GUYOT



10 juillet Sasha GEISEN
Fille de Thierry GEISEN et de Barbara PRAGLOWSKA

21 juillet Nathan ALBER
Fils de Charles ALBER et de Adeline MOUGIN

03 août Alya BELLEM
Fille de Kamel BELLEM et de Meriem SALI

30 août Attilio Jean-Pierre Victor LOCATELLI
Fils de Julien LOCATELLI et de Ophélie GUIGON

12 septembre Sienna Christiane Mariebelle PECCIARINI
Fille de Tomas PECCIARINI et de Elise MONNET

11 octobre Ethan KOLODZIEJ
Fils de Anthony KOLODZIEJ et de Coralie DROMARD

12 octobre Sokoan HAUSPIEZ
Fils de Morgan HAUSPIEZ et de Lily HAY

13 octobre Agathe OUDOT
Fille de Justin OUDOT et de Isaline BACH

20 octobre Louis Gilles Thomas DEVILLERS
Fils de Gilles DEVILLERS et de Julie JOLY

26 octobre Ayden ANDRÉ
Fils de Yoann ANDRÉ et de Alisha KOHLER

27 octobre Ezio Charles Jimmy LOUVET
Fils de Jimmy LOUVET et de Clélie PAGNOT

24 novembre Tao Sirius Liam GÉLION
Fils de Mickaël GÉLION et de Sylvia COINTE

07 décembre Jules Marcel Justin LAB
Fils de Yohann LAB et de Manon LALEVÉE

17 décembre Larbi Ilyes BENABDALLAH
Fils de Tarek BENABDALLAH et de Hadjer KHEIDRI

Mariages célébrés à Charquemont

03 mars	PARENT Xavier François Bernard et PERRIN Sylvie
31 mars	RAVENEL Dimitri Patrick Henry et AMELING Elodie Sandrine
14 avril	DIABATE Gaoussou et PETTINARI Chadé Natacha
12 mai	CHATELAIN Nicolas Jean Léon et SANDOZ Evy Catherine Mireille
19 mai	VIDOJEVIC Dejan et NAPPEZ Audrey Philippe Sylvie
23 juin	HUMBERT Nicolas Georges Régis et PEREAUX Sophie
28 juillet	CLEMENT John Claude Régis et MEUNIER Isabelle Dominique Brigitte
04 août	LAURENT Fabrice et CHEVAL Aurélie Jeanne Raymonde
18 août	AVIOLAT Guilhem et DEGOIS Marie Edith Irène Paule
1 ^{er} septembre	MAILLOT Sylvain Claude André et SOURIT Camille
27 octobre	CHENAL Guillaume et VIRY Jessica Simone

Décès

09 mars	Marcel Paul Francis TAILLARD	82 ans
08 avril	Jean-François FLEUR	34 ans
13 avril	Claire Georgette Maria MILLOT Vve LARÇON	83 ans
24 avril	Claude Constant Alcide BOINAY	91 ans
29 avril	Louis Constant Joseph MOUGIN	92 ans
30 avril	Jacques Charles Edouard DONZÉ	84 ans
02 mai	Victor Jules BOILLOT	78 ans
15 mai	Michel Louis Claude Arthur GRANDJEAN	67 ans
24 mai	Loïc Elie Gérard GUILLAUME	34 ans
10 juin	Emmanuel Léon Jean-Louis GIGANDET	54 ans
15 juin	Charles Just Henri PERROT	83 ans
19 juin	Milojko TANASIC	67 ans
21 juin	Simonne Claire Thérèse FAIVRE-PIERRET Vve BANDELIER	88 ans
28 juin	Didier Nicolas HON	60 ans
1 ^{er} juillet	Yves Robert Louis MYOTTE	90 ans
09 juillet	Edwige Marie Louise GANCARZ Vve ROMER	85 ans
11 août	Janine JODZIEWICZ Vve FALLET	94 ans
13 septembre	Marie-Thérèse Anise MOUGIN Vve RENAUD	89 ans
29 septembre	Josianne Marie-Thérèse Odette BLANC Vve MERCIER	74 ans
11 octobre	Micheline Renée BAUER Vve FRESARD	89 ans
16 octobre	Marcelle Georgette Lina JOSET Vve LACROIX	87 ans
10 novembre	Jean Joseph Léon DE VITTORI	84 ans
19 novembre	Serge Emile Paul Gaston GIRARD	83 ans
20 novembre	Pierre Victor RENAUD	91 ans
27 novembre	Just Joseph Marcelin RICHARD	93 ans

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

DANS LES DÉMARCHES NUMÉRIQUES AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE

NOUVEAU

Vous souhaitez réaliser des démarches sur Internet pour vous inscrire à **PÔLE EMPLOI**, faire une **DEMANDE DE CARTE GRISE** ou **DE PERMIS DE CONDUIRE**, ou encore effectuer votre **PRÉ-DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ** ou **DE PASSEPORT**, mais...

...vous n'avez pas d'accès Internet à votre domicile ?

... vous ne savez pas comment vous y prendre et avez besoin d'aide ?



UN SERVICE SIMPLE & RAPIDE !



Pour toujours mieux vous servir, des conseillers formés vous accompagnent dans vos démarches administratives et répondent à vos questions sur rendez-vous dans votre agence Crédit Agricole de Charquemont.

AGENCE CREDIT AGRICOLE DE CHARQUEMONT

31 GRANDE RUE - 25140 CHARQUEMONT
03 81 44 00 78*
demarchenumerique-charquemont@ca-franchecomte.fr

Sur rendez-vous uniquement
du mardi au samedi matin, de 9h à 12h
du mardi au vendredi après-midi, de 14h à 18h



* Prix d'un appel local

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous pouvez à tout moment, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez également, à tout moment et sans justification, vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale par la Caisse régionale ou par des tiers, ou, lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer votre consentement, en écrivant par lettre simple (frais de timbre remboursés sur simple demande de votre part) au Service Client de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté. Siège social : 11 avenue Elisée Cusenier - 25084 Besançon Cedex - Tél. 03 81 84 81 84 - Fax. 03 81 84 82 82. www.ca-franchecomte.fr - Société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit - 384 899 399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° ORIAS 07 024 000. La Caisse régionale a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : DPO@ca-franchecomte.fr. Pour en savoir plus, consultez notre politique de protection des données : www.ca-franchecomte.fr Vous pouvez, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet : www.cnil.fr

11/2018 - IPNS - Création Graphique : Tiffany Donier. Ne pas jeter sur la voie publique

PERMANENCES À LA MAISON DES SERVICES

Organisme	But de l'organisme	Jour de permanence	Horaires
Mission Locale	Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation	lundi au jeudi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 RDV au 03 81 46 54 61
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	tous les lundis sauf vacances scolaires	9h30 à 12h00 et 13h30 à 15h30 (SANS RDV)
POLE EMPLOI	Pôle emploi propose des services aux demandeurs d'emploi (accompagnement dans la recherche) et aux entreprises (proposition de profils adaptés), indemnisation des chômeurs	1 ^{er} et 3 ^e lundi du mois	13h30 à 16h30 Sur RDV au 03 81 64 17 06
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	1 ^{er} mardi du mois	13h30 à 16h30 sur RDV au 3646 ou sur ameli.fr
Service social de la Caisse d'assurance maladie	Accès aux soins et droits à la santé, prévention de la désinsertion professionnelle des assurés en arrêt de travail ou titulaires d'une pension versée par la Caisse primaire d'assurance maladie	2 mardis par mois	9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 RDV au 3646
GENDARMERIE Besançon	Information et recrutement	3 ^e mardi du mois permanence supprimée en 2019	de 9h30 à 11h30
CAUE	Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement Espace Info Energie	4 ^e mardi du mois	15h00 à 17h00 RDV au 03 81 82 19 22
CIDFF Montbéliard	Centre d'Information des droits de la femme et de la famille	dernier mardi du mois	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Sur RDV donné au 03 81 25 66 69
UDAF 25	Union Départementale des Associations Familiales (Adulte)	1 ^{er} mercredi du mois	Sur RDV 14h00 à 16h00
CIRFA (centre d'information de recrutement des forces armées) BESANCON	Information et recrutement pour l'armée	2 ^e mercredi	9h00 à 12h00 sur RDV 03 81 87 22 26
Défenseur des droits	défense des administrés dans les relations les services publics, les droits de l'enfant, la lutte contre la discrimination, déontologie de la sécurité	3 ^e mercredi du mois	9h00 à 12h00 Sur RDV au 03 81 64 17 06
ADIL	Association Départementale pour l'Information sur le Logement	dernier mercredi du mois	9h00 à 12h00 RDV au 03 81 61 92 41
Service social MSA	Accès aux droits des ressortissants du régime agricole	1 ^{er} jeudi de chaque mois	9h00 à 11h30 RDV au 03 81 65 60 72
SPIP	Services pénitentiaires d'insertion et de probation du Doubs – antenne de Montbéliard	2 ^e et dernier jeudi du mois	9h00 à 17h00 Sur RDV donné par l'organisme
IREPS	Instance Régionale de Promotion de la Santé	ponctuellement	Sur RDV donné par l'organisme
PUZZLE	Services de médiation familiale	ponctuellement	RDV au 03 81 98 17 61
STEMOI	Mesures éducatives ordonnées par la juridiction des mineurs, soit au titre de la Protection de l'Enfance, soit au titre de l'Enfance Délinquante.	ponctuellement	Sur RDV donné directement par l'organisme



LES DONNEURS DE SANG

Une fois de plus, les donneurs de sang ont prouvé leur générosité en se présentant nombreux aux 5 collectes que nous avons organisées en 2018.

Nous avons accueilli 75 donneurs le 30 Janvier, 81 le 10 Avril, 100 le 12 Juin, 98 le 28 Aout et 89 le 6 Novembre **soit 443 au total.**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui savent prendre une heure et parfois plus pour faire ce geste si simple et si important qui est de donner son sang. Le plus encourageant pour les

organisateurs, c'est de voir tous ces jeunes qui se retrouvent chaque fois ensemble pour donner leur sang et qui passent un très bon moment d'amitié et de convivialité.

La médecine a toujours plus besoin de sang, alors soyez fidèles et assidus à nos collectes. Sur vos lieux de travail, dans vos associations et dans votre entourage, **parlez du don du sang.**

Merci à Tous.

- 15 janvier
- 12 mars
- 7 mai
- 20 août
- 29 octobre

Le sang coule, s'écoule et rythme nos jours, le temps qui passe, nos joies, nos peines, la maladie ...

Merci à toi, ami inconnu, tu m'as offert un peu de toi-même, un peu de ton sang... et tu m'as rendu la vie.

LA CHASSE

L'ACCA de Charquemont (Association Communale de Chasse Agréé) est une association comme toute autre association, elle a ses statuts, ses adhérents, son conseil d'administration et son bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Elle est fédérée par la fédération des chasseurs du DOUBS qui est directement en relation avec les pouvoirs publics dont la DDT (Direction Départementale des territoires) qui nous impose, par l'intermédiaire du préfet, les règles générales, les dates d'ouvertures et les attributions de plan de chasse. C'est une association qui comprend actuellement 66 personnes qui sont titulaires d'un permis de chasse, qui ont le droit de chasser sur les terrains communaux et sur les propriétés des particuliers qui ne réservent pas leur droit de chasse.

Parmi les 66 chasseurs, 54 sont des habitants ou des propriétaires fonciers (avec des restrictions et des règles) et 12 sont des personnes admises que nous avons acceptées dans notre ACCA suite à des demandes auxquelles nous avons répondu

favorablement. Ces personnes admises doivent chaque année refaire une demande pour la saison suivante. Je profite de cet article pour informer les personnes intéressées (H ou F) à se renseigner vers nous pour savoir comment devenir chasseur et nous rejoindre.

Il me faudrait bien des pages pour expliquer toutes les lois et les règlements qu'on nous impose et que nous nous imposons. On entend dire que les chasseurs tirent tout et ça ne se passe surtout pas comme ça. On nous attribue chaque année un certain nombre de bêtes à prélever et tout doit être respecté à la lettre.

Pour ce premier article que nous faisons passer dans le bulletin, j'en profite pour donner quelques renseignements sur les dates d'ouverture : en général, la chasse commence le deuxième DIMANCHE de SEPTEMBRE et ferme fin JANVIER. La chasse aux grands gibiers n'a lieu que le JEUDI, le SAMEDI et LE DIMANCHE. Le VENDREDI est le jour de fermeture.



À Charquemont, l'entente avec les autres usagers ne se passe pas trop mal : nous rencontrons des vététistes, des marcheurs, des traileurs et tout se passe très bien. En 2017, nous avons trouvé un terrain d'entente avec les responsables du trail des échelles et il n'y a eu aucun souci.

Beaucoup de choses seraient intéressantes à éclaircir sur la chasse : nous essaierons à chaque bulletin municipal de vous informer sur notre activité, les divers modes de chasse, etc.

Nous avons une chance formidable, c'est de pratiquer notre passion sur une commune dont le relief et le paysage sont tout simplement exceptionnels et dont nous profitons au maximum.

Pour nous contacter :
03 81 68 23 72 ou 06 07 42 13 61

ACPG CATM

Alors que l'automne s'installe et nous le savons trop bien, l'hiver n'est jamais bien loin, nous dressons avec vous le bilan de cette année écoulée :

Tout d'abord, le décès de notre camarade Charles Perrot le 15 juin. Membre actif de longue date de notre comité, sa disparition affecte chacun d'entre nous. Le 31 août, c'est Alain Maire résidant à DUNG (25) qui nous quitte.

La section compte à ce jour 40 membres C.A.T.M. (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc) ainsi que 21 veuves auxquels il y a lieu d'ajouter une dame (85 ans) épouse de prisonnier de guerre Mme JOSET Hermance.

Nous pensons pouvoir dire, cette année encore, avoir honoré par une présence nombreuse et constante chacune des manifestations patriotiques, affrontant sans sourciller, malgré l'âge qui vient, aussi bien la chaleur que la pluie : 8 mai - 13 juillet - 11 novembre - 5 décembre.

Après concertation, la section a accepté cette année qu'ait lieu à Charquemont **L'Assemblée Générale Départementale du Doubs, ceci le 14 avril.**

C'est un plaisir et un honneur certes de recevoir les représentants des différentes sections, mais aussi, ne l'oublions pas, la responsabilité et la charge qui vont, assurément, en découler.

C'est avec une bonne volonté évidente qu'après notre appel auprès de tous, chacun eut de suite à cœur d'être partie prenante et acteur. Il faut que cette journée soit en tout point réussie, sachant coordonner horaires, lieux de rencontres et organisation des parkings avec une précision de métronome (ou tout simplement d'horloger, non ?).

156 personnes sont au rendez-vous. L'Assemblée Générale se tient alors à la Salle de la Démocrate. Elle est de suite suivie d'une commémoration au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Nous remercions Mme la Conseillère Générale Départementale Christine Bouquin, Mme Michèle

Chenet, adjointe remplaçant le Maire M. Roland Martin, absent, et les Conseillers Municipaux également présents. Ils ont ainsi par leur présence rehaussé cette cérémonie, et, en quelque sorte, en ont relevé l'importance.

Le repas à la Salle des Fêtes est toujours apprécié, dans la joie et la convivialité. C'est un moment fort qui permet de retrouver des camarades de toujours, des amis, d'anciennes connaissances...

Venons-en cette fois au planning 2018, respecté en tous points :

- Le 14 mars, alors que le printemps n'est pas encore à la porte, c'est dans une ambiance chaleureuse que se déroule notre après-midi « Jeux ». Nous y sommes 39 personnes. Il se termine toujours par une légère collation, appréciée parce qu'elle permet tout simplement de prolonger ce temps de partage.

- Manifestation du 8 mai (sans banquet, puisque nous sortons à peine du grand rassemblement du 14 avril).

- La météo n'est pas avec nous lors de la balade de Jeannot le mercredi 13 juin. Sous un ciel maussade et incertain quelques irréductibles tentent tout de même une petite escapade en forêt. Mais la plupart préfère la sécurité de la salle et étale sans plus tarder, tarot et scrabble. Nous y sommes tout de même 20.

- Le 28 juin, le pique-nique au Boulois réunit 34 personnes. Après le repas, une balade pour certains, les jeux pour d'autres ou tout simplement le bavardage au salon, et pourquoi pas une pétanque. Nous le prolongeons en soirée, l'habitude est prise maintenant.

- Le voyage annuel réunit 32 personnes qui partent au matin du 1^{er} septembre et ce jusqu'au 6 septembre, destination la Toscane et les 5 Terres. Parmi ces 32 personnes, plusieurs ne font pas partie de notre association mais elles nous permettent ainsi de maintenir ce voyage. FLORENCE et son musée où sont exposées 8000 m² de peintures italiennes et de grands

maîtres européens. On en a plein les yeux. Il faudrait s'attarder, il y a tant à découvrir ... SIENNE et ses remparts, ses rues étroites, cette lumière ocre si particulière qu'apporte la célèbre « Terre de Sienne ». Excursions et découverte du pays des 5 Terres. Côte merveilleuse et enchantée, MANAROLA, bourg de pêcheurs mais aussi ses vignobles en terrasse. Pourquoi cette côte est-elle si méconnue ? C'est tellement beau et si dépaysant. Et puis encore LUCQUES, PISE et sa tour penchée.

- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 26 septembre s'est déroulée en présence de 49 personnes. Après le bref bilan de notre président Claude Voisard, relatant la vie de la section durant ces 12 mois, c'est au tour de notre trésorier Joseph Mosimann de dresser, au centime près, l'état de nos finances à ce jour. Marcel Q. responsable des voyages nous fait alors 3 propositions concernant le voyage 2019. Après échanges d'idées, discussions des participants, sondage, il s'avère que peu de personnes paraissent intéressées (soucis de santé, longueur des trajets). Aucune décision n'est arrêtée. Y aurait-il quelque chose à inventer ? Cette question reste en suspens et à la réflexion de chacun.

- Le 11 novembre se profile. Le projet de banquet est à l'étude, mais le lieu n'en est pas encore défini.

Nous espérons de nombreuses années encore, avoir cette même joie de nous retrouver et, ensemble vivre de bons moments.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Cette année scolaire 2018/2019, de nouveaux professeurs des écoles, que nous sommes ravis d'accueillir, ont rejoint l'équipe enseignante : **Mme FAIVRE, Mme NICOD et Mr TOURNIER**, nommés sur les différents postes vacants. Ils tiennent à remercier les enfants, l'ensemble des parents, les collègues déjà en place et la municipalité pour le bon accueil qui leur a été réservé et souhaitent travailler, avec tous, **dans un climat de confiance et de convivialité, dans l'intérêt des enfants.**

L'école élémentaire compte neuf classes et accueille cette année 211 élèves. Ceux-ci ont été répartis dans les différentes classes de la manière suivante :

CP	Mme MERCIER	25 élèves
CP/CE2	Mme GILLIOT M. TOURNIER	23 élèves
CE1	Mme FROSSARD	23 élèves
CE1/CE2	Mme JACQUOT	23 élèves
CE2	Mme MAUVAIS	22 élèves
CE2/CM1	Mme FAIVRE	22 élèves
CM1/CM2A	Mme COURTET M. TOURNIER	24 élèves
CM1/CM2B	Mme NICOD	24 élèves
CM1/CM2C	Mme GIROD M. PLAGUE	25 élèves
TOTAL		211 élèves

D'autres personnes sont présentes également à nos côtés : **Mme MOYSE-FRISE et Mme MOREL**, toutes les deux AVS.

Nous sommes à la recherche d'emploi de services civiques, qui malheureusement ne sont pas encore pourvus.

De nombreuses activités ont animé ce premier trimestre et suivront par la suite :

- Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont la possibilité d'étudier **l'allemand** avec Mme Bach Estelle, professeur des écoles, pendant que leurs camarades étudient l'anglais avec leur enseignant. 16 enfants sont concernés.
- Les séances d'apprentissage de la **natation** à la piscine de Maîche ont déjà commencé pour plusieurs classes.
- Des élèves de CE1 et CE2 ont suivi quelques séances de **tennis** avec des bénévoles de l'association.
- Nous avons participé, pour la quatrième année consécutive, à l'animation **ELA** (dictée, course en relais et récolte de dons), au profit des enfants atteints de leucodystrophie.
- Les élèves volontaires ont chanté "L'Hymne européen" et "La Marseillaise" devant le monument aux morts lors de la **commémoration du 11 novembre**.
- La chorale de l'école a participé au **marché de Noël** du 1^{er} décembre....

Nous prévoyons encore cette année :

- **Les spectacles Côté Cour** : 3 classes (CP, CM1/CM2A et CM1/CM2C) bénéficieront d'une représentation théâtrale à Maîche : «Haut Bas» le mardi 11 décembre et La grande Invasion le jeudi 28 janvier.
- Les autres classes sont inscrites dans le dispositif École et Cinéma.
- La **rencontre chorale** des écoles de Tréviillers, Thiébouhans, Maîche et Charquemont qui aura lieu le 4 juin à la salle des fêtes de Maîche.
- **Rencontre intergénérationnelle** entre les élèves de CP et les résidents d'« Age&Vie »...
- **La Grande Lessive** : Thème : « **De la couleur !** » Avec ou sans dessin, des pigments, de la lumière et du numérique. Les dessins des enfants seront accrochés sur des fils sur la place de la mairie, le 28 mars.
- **Toutes les classes partiront en classes de découvertes** : Au centre Bermont à Charquemont ou encore au centre du Barbox pour les

plus jeunes et à Embrun pour une **classe voile** pour les plus grands.

Comme tous les ans, avec l'aide des parents volontaires, nous organiserons plusieurs manifestations afin de financer ces voyages, par l'intermédiaire de la coopérative, **des sorties culturelles pour nos élèves** et ainsi réduire la part dévolue aux parents.

Organisations prévues : vente de bulbes, de calendriers, de chocolats, tombola...

Votre participation à ces différentes actions sera la bienvenue. Merci par avance pour votre investissement.

Depuis mars 2018, notre école est inscrite dans le dispositif **SCP (Soutien Comportement Positif)**, tout comme l'école maternelle et le collège Mont Miroir. L'objectif de ce dispositif est de permettre l'amélioration du climat scolaire à l'échelle de l'école porté par l'ensemble de l'équipe éducative. Il vise à améliorer le bien-être de l'ensemble des usagers de l'école (adultes et enfants), à avoir une approche globale et concertée de la gestion des comportements et à améliorer la réussite scolaire des élèves. Il s'agit désormais de notre **projet d'école**.

Nous constatons de véritables améliorations sur le climat d'école autour de ces quatre valeurs : bien-être, respect, entraide et progrès.

Toute l'équipe pédagogique et les élèves vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019 !

FAMILLES RURALES : ACCUEIL DE LOISIRS



Familles Rurales de Charquemont est une association composée de :

- Un conseil d'administration regroupant 11 membres bénévoles

Présidente : Mélanie LOPES

Vice-présidente : Aline ROBERT

Secrétaire : Emma PETIT

Vice-secrétaire : Stéphanie JOLY

Trésorière : Véronique LOUVET

Vice-trésorière : Florence DELAVELLE

Membres : Cindy RAYMOND, Bénédicte COSTA, Audrey BRANDAO, Violène CUISINIER, Stéphanie BLAISE

Ce comité d'administration a pour but de superviser et de réfléchir au bon fonctionnement de la structure en s'appuyant sur une équipe qualifiée et compétente qui est source de propositions. Ces dernières sont validées par les membres du CA. Le comité répond aux besoins des familles en proposant de nouveaux aménagements (horaires, activités, repas, tarifs...)

En parallèle, il organise la Fête de la musique de Charquemont qui, cette année encore, a rencontré un grand succès sur la place du village. Un grand merci aux bénévoles, aux agents municipaux et Monsieur le Maire, sans qui cet événement ne serait pas possible.

Le comité s'est lancé dans l'organisation de sa

première bourse aux jouets.

Cette année nous avons fêté les 15 ans du périscolaire. Ce fut l'occasion de rassembler enfants, parents, bénévoles, équipe d'animation autour de divers jeux. L'ambiance était très festive.

Si notre action vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Contactez Mélanie Lopes au 06 47 87 79 18

- Une équipe d'animation dynamique et créative.

Elle est composée à ce jour de 9 salariés permanents et de 3 salariés occasionnels.

Directrice : Delphine CAZIN

Directrice adjointe : Anne-Lise JACOULOT

Animatrices : Anne MAIRE, Christèle GLANGINE, Sophie STRUCHEN, Tiziana PIERRE, Emilie SCHERMESSE

Animatrice, resp. Club Ados : Camille DA SILVA BRANDAO

Animateur ados : Hugo FLEURY

Animatrices « renfort d'équipe » : Leslie et Héléana

Agent de restauration collectif et agent d'entretien : Sandrine CARTEAUX

L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire accueille les enfants scolarisés de la maternelle et de l'élémentaire. Il fonctionne du

lundi au vendredi pendant la période scolaire.

Le matin : de 7h00 à 8h15. Les enfants arrivant entre 7h et 7h30 partagent un petit-déjeuner équilibré puis ont accès à tous les jeux libres mis à disposition à l'accueil de loisirs, ainsi qu'à la salle de sieste pour se réveiller tranquillement.

Le midi : de 11h30 à 13h30. Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation dès leur sortie d'école et rejoignent les locaux à pied. La salle à manger est partagée en plusieurs parties afin d'atténuer le bruit et de permettre aux maternelles de manger dans le calme sur du mobilier adapté à leur âge. À 13h15, les enfants sont accompagnés par les animateurs jusqu'à l'école.

Fin d'après-midi : de 16h15 à 18h30. Les enfants sont de nouveau pris en charge par l'équipe d'animation dès leur sortie de l'école et rejoignent les locaux à pied. Un goûter est proposé de 16h30 à 17h. Des animations sont proposées par les animateurs et des boîtes d'animation autonomes sont mises à disposition des enfants.



L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Les mercredis : de 7h à 18h30. L'équipe d'animation élabore un projet d'animation sur l'année. Cette année encore, l'équipe a choisi de travailler sur la nature et la sensibilisation à l'environnement en partenariat avec le CNPA sur le thème des insectes. Depuis septembre 2018, l'équipe d'animation propose plusieurs activités (exemple : 1 activité manuelle, 1 sortie au parcours santé, 1 atelier cuisine) afin que l'enfant choisisse le jour même, suivant son envie, son humeur.



Jardin potager en Partenariat avec Le CNPA

Des visites auprès des personnes âgées du foyer « Age et Vie » ainsi qu'à la ludothèque Familles Rurales sont prévues en 2019, donnant suite au projet mis en place en 2018.

Programme mensuel disponible à l'accueil de loisirs ou sur notre site internet :

www.famillesrurales.org/charquemont/

Les vacances : de 7h à 18h30. L'accueil de loisirs est ouvert la première semaine des petites vacances (fermé aux vacances de Noël) et 4 semaines pendant l'été (les 2 premières de juillet et les 2 dernières d'août).

Les animateurs proposent des semaines de

vacances à thème. En 2018 : Eveil corporel et musical, les grands explorateurs, Harry Potter, Disney, les 1000 défis, les tribus du monde, l'école des monstres...



Au mois de juillet, un groupe d'enfants est parti en mini-camp au gîte et camping de Maïche (1 nuit pour les 3-6 ans et 3 nuits pour les 6-12 ans). À la carte, nuit sous la tente, piscine, jeux dans le sable, veillées endiablées...

LE CLUB ADOS

Les vendredis de 20h à 22h / sorties / camp

Le Club Ados accueille les jeunes de 11 à 17 ans, scolarisés au collège ou au lycée et habitant Charquemont ou ses villages alentours. Les ados et animateurs se retrouvent les vendredis soir à l'accueil de loisirs afin de construire des projets en autonomie. Ils préparent des actions d'autofinancement (emballage cadeaux à Intermarché, stand de crêpes à la bourse aux jouets, stand à la fête de la musique...) qui leur permettent d'organiser des sorties (laser Game, bowling, Europa Park...).

En 2018, 15 à 30 ados et trois animateurs sont ravis de se retrouver. Les jeunes ont pu profiter d'une journée/soirée en forêt, d'un escape game, d'une soirée CLUEDO à taille humaine, d'une soirée aux Celtivales. Et cet été, 17 adolescents sont partis 5 jours au camping d'Ounans pour profiter

de diverses activités sportives tels que le bubble-bump, canoë, tir à l'arc...



N'hésitez pas à voyager sur notre site internet
www.famillesrurales.org/charquemont/



PETIT RETOUR 15 ANS PLUS TÔT, les grandes lignes

Regardez bien les photos, peut-être vous reconnaîtrez-vous...

- En 2002, quelques parents créent l'Association Familles Rurales de Charquemont, et distribuent une enquête pour connaître les besoins d'un accueil périscolaire.
- En février 2003, l'accueil de loisirs Familles Rurales accueille ses premiers enfants de 6 à 12 ans.
- Petit à petit, un club ados prend forme.



- En 2008, les effectifs étaient faibles, nous accueillons 3 enfants les matins, midis sans repas et soirs. Des animateurs occasionnels se joignent à la directrice pour l'animation des vacances avec une moyenne de 6 enfants. Une petite dizaine d'ados se retrouvent pour des réunions, sorties et camp.
- En février 2012, l'accueil s'élargit aux enfants de 3 à 6 ans. Nous embauchons un second salarié.
- En septembre 2012, l'accueil de Fournet-Blancheroche nous ouvre ses portes pour le service du midi repas.
- Les effectifs enfants et l'équipe d'animation évoluent sans cesse de manière positive.
- En septembre 2014, l'accueil de loisirs déménage dans ses nouveaux locaux. Un grand MERCI à la commune pour son soutien.

- Aujourd'hui, nous accueillons environ 30 à 35 enfants les matins et soirs. Quant aux midis, nous atteignons régulièrement les 80 enfants.



MERCI à tous, parents, enfants, ados, membres du CA, la mairie (élus, salariés, employés communaux), collègues, partenaires... sans qui l'accueil de loisirs ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.



Une partie des premiers membres CA



Camp ados d'août 2012 (Châlain) : 30 jeunes et 5 animateurs

ATELIER TRICOT LES DOIGTS D'OR

Que s'est-il passé en 2018 ?

Notre petite association s'est développée avec la création d'un atelier couture qui a lieu tous les mardis soir de 18h à 20h. Dans cet atelier chaque personne confectionne ce qu'elle a envie (chats, doudous, trousse, vêtements, etc.).

Actuellement nous sommes 14 à venir régulièrement.

Pour l'atelier tricot nous sommes 10 à être très assidues tous les vendredis après-midi de 13h30 à 18h et le deuxième vendredi de chaque mois de 13h30 à 22h (pizza et bonne humeur au rendez-vous).



Le 2 septembre nous avons participé au forum des associations à la salle des fêtes de Charquemont.

Les 22 et 23 septembre nous organisons pour la 2^e édition une journée des créateurs et une journée puce des couturières.

Un atelier cartonnage a ouvert ses portes en septembre le mardi soir en même temps que la couture pour plus d'information appeler le 06 80 98 96 90, dans cet atelier vous fabriquerez toute sorte de boîtes ; avis aux amateurs et aux amatrices.

Ces petits ateliers se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité, vous pouvez nous rencontrer aux jours et heures ci-dessus à la maison des services à Charquemont.

Bonne Année à tous !



SAPEURS POMPIERS DE CHARQUEMONT



RECHERCHONS

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

**Le centre d'incendie et de secours
de CHARQUEMONT
a besoin de vous !!!**



Nous sommes actuellement **28** sapeurs-pompiers volontaires (**6** femmes et **22** hommes) et assurons quotidiennement les secours sur vos communes.

A ce jour, **nos effectifs sont insuffisants** pour mener à bien nos missions sereinement (**274** interventions en 2017).

Afin de nous aider à assurer les secours sur notre territoire de vie, **nous lançons un appel aux personnes qui habitent** sur la commune de Charquemont, les Ecorces, Frambouhans.

**Vous avez entre 16 et 55 ans.
Vous êtes en bonne santé
et vous avez une bonne condition physique.
Vous aimez les activités en équipe soudée.
Alors, rejoignez-nous !**

**Contactez le capitaine Jean-Luc SANDOZ
au 06 74 41 83 02
www.pompiers25.fr**

NUMÉROS D'URGENCE

112

NUMÉRO D'URGENCE

18

SAPEURS-POMPIERS



LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2018 fut riche en évènement, le repas de Noël du 14 décembre fut très apprécié, moment de convivialité par excellence, les tables décorées par les dames du bricolage furent très admirées merci pour leurs collaborations. L'accordéoniste Olivier Rognon nous a fait découvrir tous ses talents et les danseurs étaient très nombreux sur la piste, le mot d'accueil de Monsieur le maire toujours très intéressant avec beaucoup d'humour, et nous avons remis un petit présent aux doyens et doyennes présents.

Le 8 janvier 2018 nous avons tiré les rois, de nombreuses têtes furent couronnées, arrosé avec un bon cidre.



Mardi 27 février, Carnaval a tenu toutes ses promesses. Beaucoup de participants étaient présents, les saucisses très bonnes comme d'habitude accompagnées de gratin de pommes de terre, les beignets confectionnés par nos membres ont clôturé le repas, quelques parties de scrabble et tarot ont terminé la journée.



Le tarot interclubs fut déplacé à la salle des Écorces faute de travaux dus à la tempête. Merci à la municipalité des Écorces. 85 joueurs étaient présents suivis du traditionnel jambon salade fromage, gâteau de ménage et un bon potage aux potirons en entrée.



Le voyage d'une semaine à Grasse a été annulé faute d'inscription et c'est bien dommage, en 2019 sera prévu de nouveau un voyage d'un jour.

Le concours de quillettes organisé à la fête patronale durant quatre jours a tenu toutes ses promesses. Merci aux commerçants de Charquemont pour leurs dons, il sera reconduit en 2019.

Au 15 août était prévu un pique-nique tiré du sac au gîte du Boulois, fiasco total 8 personnes présentes, il ne sera pas reconduit.

Le 19 septembre sur le terrain de la promenade s'est déroulé le concours de pétanque interclubs 50 personnes étaient là pour taquiner le cochonnet. Le soir se termina avec un repas au club de l'amitié. Merci à la municipalité pour le nettoyage du terrain.



La «Débandade cœurs d'hommes» de Franois nous a enchanté le 6 octobre avec un concert de toute beauté. 200 personnes étaient présentes. Pour l'année 2019 un nouveau concert sera prévu le 5 octobre à la salle des fêtes.

Le mardi 27 novembre a eu lieu l'Assemblée Générale au club suivie d'une choucroute à midi, une modeste somme de 3 euros était demandée par personne.

Le 26 novembre 2019 sera ma dernière assemblée générale en tant que Président, je quitterai mes fonctions à ce jour, avis aux nouveaux ou anciens

membres pour reprendre le flambeau, sinon le club sera dissous.



Quelques nouveaux membres ont rejoint le club cette année, j'en profite pour les remercier ainsi que les membres du comité et ceux qui nous aident. Merci à la municipalité, je fais appel aux jeunes retraités pour nous rejoindre, le club de l'amitié n'est pas un club de vieux comme on entend souvent dire, tous les âges sont acceptés de 55 à 100 ans on y passe de bons moments.

Le prix de la cotisation annuelle pour 2019 est de 12 euros. Le club est ouvert le mardi de 13h30 à 18 heures pour y jouer au tarot, scrabble, Diamino, belote et autres jeux. Le club bricolage fonctionne le jeudi après-midi, le tricot le vendredi de 13h30 à 17 heures.

Le Club rend hommage à Jean DEVITTORI pour toutes ces années passées à la présidence du Club, MERCI JEANNOT !

**Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2019.**

Le président Denis Schell et son Comité.

MAISON ÂGES ET VIE

Les résidents de la colocation AGES ET VIE, au 4 rue du chalet, vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année.

Cette année nous avons organisé des portes ouvertes, nous avons fêté le 19 octobre 2018 les 8 ans de la maison, avec musique et goûter au programme.

Nous avons également fêté les 90 ans de M. CABAUD Pierre.



Les salariées accompagnent au quotidien les personnes âgées. 3 chambres sont actuellement disponibles. N'hésitez pas à nous contacter au 03 81 68 25 64 pour avoir des renseignements, rencontrer les personnes âgées et les salariées, ou pour visiter la maison. Vous pouvez aussi joindre le siège, situé à Besançon, au 03 81 25 08 23.

MULLER JAEL, AVSP de la maison AGES ET VIE de Charquemont

Nous tenons à remercier les différents intervenants extérieurs qui ont fait très plaisir aux personnes âgées. En effet, nous avons reçu avec joie le périscolaire, l'école primaire en mettant en place, avec l'aide des animatrices et des maîtresses, différentes animations en fonction des saisons, des événements.

Nous avons également le plaisir d'accueillir les personnes bénévoles de la bibliothèque qui viennent lire différents genres de livres, chanter ou encore jouer aux cartes. Ce sont des moments vraiment agréables, enrichissants, très importants pour les résidents.



LE TENNIS CLUB

Les installations du Tennis Club font plaisir à voir. Réhabilitées l'année dernière par les membres du Comité, elles n'attendent que des joueurs et joueuses. Laissez-vous tenter ! La découverte de cette activité ou sa reprise après des années d'abandon doit vous motiver à vous inscrire sans hésitation. Les membres du Comité sont prêts à vous aider à reprendre en main la raquette par des échanges, des conseils réguliers ; vous pouvez acquérir un plaisir, des sensations et des liens humains, paramètres nécessaires à un équilibre dans cette vie internetique.



Cette année, suite à des modifications d'horaires de certaines activités, 10 enfants ont quitté le club et ne se sont plus manifestés. Dommage ! C'est grâce au forum des associations de septembre que nous avons pu inscrire 8 nouveaux enfants de 8 à 10 ans. La météo favorable nous a permis d'être actifs chaque lundi soir à 17 heures après l'école. Merci aux parents de la confiance qu'ils nous portent ; merci aux enfants d'être dans la dynamique joyeuse de la pratique de cette activité. Nous constatons de réels progrès et une auto-discipline acquise.

Nous avons également, comme l'année dernière eu le plaisir d'encadrer les enfants de 3 classes, sous la responsabilité de Madame Isabelle Jacquot institutrice assistée de 2 collègues Mme Martine Mauvais et Mme Marianne Frossard. Cette initiation s'est faite tous les vendredis de 14h à 16h sur les courts.



Le soleil, présent les 6 semaines de cette découverte a permis aux enfants de se faire une vraie idée du tennis.

On attend avec confiance les retombées.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous :

Jean-Paul Bouteille : 03 81 44 05 34

Jean-Paul Chenet : 03 81 44 04 88

Patrick Schermesser : 03 81 44 07 94

À bientôt ! Sportivement vôtre,
Le Comité



GYM PLAISIR

Année 2018 - 2019



L'association GYM PLAISIR, (affiliée à la Fédération EPMM SPORTS POUR TOUS), depuis 1988 basée à CHARQUEMONT et à DAMPRICHARD, propose des activités variées pour adultes, adaptées à tous les âges.

Avec une centaine d'adhérents (oui les messieurs sont aussi les bienvenus !!) le comité est toujours très motivé et espère augmenter ses effectifs puisque l'activité physique est de plus en plus recommandée et nécessaire pour rester en bonne santé le plus longtemps possible.



D'ailleurs la municipalité nous encourage à poursuivre notre action en mettant à notre disposition une salle très agréable, propre et bien chauffée dans la Maison des Services.

Elle nous verse également une subvention qui permet d'acquérir du matériel très diversifié, stocké sur place : tapis, médecine balle, petites balles, grands ballons, Chi ball, et ballons suisse, cerceaux, step, body band, haltères, petits et grands bâtons, élastiques etc.

Nous la remercions vivement pour son soutien. Le montant de la cotisation annuelle de 80 € permet d'assister à une ou plusieurs séances par semaine, animées par une monitrice diplômée : Lucienne Von Glaubitz.

Lundi 14h	Gym d'entretien	CHARQUEMONT
Mardi 14h	Gym d'entretien	DAMPRICHARD
Mardi 17h	Danse en ligne	CHARQUEMONT
Jeudi 14h	Gym suédoise	CHARQUEMONT
Vendredi 18h	Gym suédoise	CHARQUEMONT

Si vous êtes tenté, mais hésitez encore, nous vous proposons de venir tester les séances gratuitement. Alors peut-être à bientôt !



Pourquoi faire de la gym?

Parce que l'homme est fait pour bouger.
 Pour assouplir ses articulations
 Pour fortifier son cœur et ses poumons
 Pour acquérir des muscles plus toniques
 Pour faciliter le transit gastro-intestinal
 Pour renforcer les os

Le mouvement est une nécessité physique.

Pour se libérer des tensions dues au stress
 Pour éliminer toxines et déchets
 Pour faire provision d'énergie
 Pour se changer les idées
 Pour la convivialité
 Pour un meilleur sommeil



Le mouvement est un facteur d'équilibre psychique

Pour modeler votre corps
 Pour vous sentir bien dans votre corps

Le mouvement embellit.



En suivant notre programme de l'année :

- Gymnastique d'entretien
- Gym suédoise

Vous trouverez des exercices de mémoire, de coordination, d'équilibre, des danses, des exercices d'assouplissement, de tonification, d'équilibre, des abdominaux, des dorsaux, du stretching et de la détente avec la gym chinoise.

Il n'est jamais trop tard pour commencer. Cette Gymnastique s'adresse à tous, petits et grands, hommes ou femmes., dans un esprit de convivialité et de bonne humeur, venez nous rejoindre !

SIEL BLEU

Atelier Gym Prévention Santé (GPS) avec l'association Siel Bleu



L'association Siel Bleu a pour objectif de proposer des séances d'activités physiques adaptées à toutes sortes de publics : personnes âgées, seniors, personnes présentant une maladie chronique, un handicap physique ou mental etc....

Par définition, les activités physiques adaptées regroupent l'ensemble des activités physiques et sportives adaptées aux capacités des personnes (enfants, adultes, seniors ou personnes âgées) atteintes de maladie

chronique ou de handicap. L'objectif des activités physiques adaptées est de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies, d'augmenter l'autonomie et la qualité de vie des personnes concernées, voire de les réinsérer dans des activités sociales.

Au sein de la commune de Charquemont, l'association Siel Bleu vous propose un atelier de **Gym Prévention Santé**.

Durant ces séances, l'intervenante travaille avec vous le renforcement musculaire des différents muscles du corps, de la souplesse afin de protéger vos articulations des blessures et diminuer les douleurs articulaires. Mais aussi la coordination, l'adresse, l'équilibre, les réflexes, la mémoire et la mobilisation articulaire.

Tout ceci dans la convivialité et la bonne humeur.

Siel bleu vous donne donc rendez-vous tous les jeudis de 15h45 à 16h45 dans la salle de l'ADMR de Charquemont (25).

Tarif : 52 euros le cycle de 12 séances (3 mois avec une séance par semaine).

Coordonnées de l'intervenante :

TRAXER Emmanuelle

06 62 75 37 58



CHORALE SAINTE THÉRÈSE

La Chorale paroissiale est au service de la Communauté Chrétienne pour animer les messes dans toute la paroisse du Plateau de Maîche, en collaboration avec les membres des autres chorales liturgiques du plateau.

Les répétitions ont lieu les mardis soir, à 20h, à la salle paroissiale de Charquemont la plupart du temps, mais aussi à la Salle Charles de Foucauld à Maîche ou à l'église de Damprichard lorsque nous nous regroupons avec les autres chorales pour répéter ensemble.

En 2018, la collaboration s'est poursuivie tout particulièrement avec les chorales de Charmavillers et Damprichard.

En premier lieu, ces trois groupes ont travaillé ensemble pour participer à l'audition qui a lieu le jour du rassemblement des chorales liturgiques le 6 mai 2018.

Au vu du bon travail effectué, la chorale Saint-Michel a invité ces trois groupes à participer ensemble au Concert de Noël le 16 décembre 2018.

L'ensemble des choristes s'est investi pour faire de ce concert une réussite, et les temps de travail qui ont précédé ont été des moments appréciés.

Nous sommes bien conscients de la nécessité de ces rapprochements si nous voulons garder des groupes de choristes suffisamment

nombreux pour continuer à animer nos offices avec des chants connus de tous, de qualité et en polyphonie...

La Chorale Sainte-Thérèse, comme les autres chorales, a besoin de nouvelles voix pour étoffer son groupe. Hommes ou femmes, vous serez les bienvenus !

Nul besoin de connaissances musicales particulières, il suffit de venir avec toute sa bonne volonté à une répétition.

Nous vous souhaitons
une très bonne année 2019.

Les membres du bureau.

LE CABARET DES CHOUPETTES



L'histoire des choupettes, c'est celle de Jean-Pierre, acteur amateur depuis 30 ans dans la troupe des Sansoucis, qui souhaite remonter sur les planches avec sa fille. Cette dernière, Cindy, en a très envie mais rêve plutôt de monter son propre spectacle, avec ses chorégraphies, dans un esprit cabaret. Elle se tourne vers Laura, sa meilleure amie, très emballée par ce projet, qui apportera sa touche décalée, et dirigera le chant. Ensuite il y a Bernard, magicien illusionniste, accompagné

de sa fille Sabrina, qui, après le succès de cette première saison, s'accorde une année sabbatique afin de préparer d'autres tours encore plus impressionnants. Il y a également Myriam, trésorière des Sansoucis depuis plusieurs années, qui nous est très précieuse. Puis il y a Jean-Paul, Martine, Vanessa, puis tous les autres...

Vous l'aurez compris, le Cabaret des Choupettes n'existerait pas sans chacune de ces personnes, sans nos chanteurs, danseurs, acteurs, artistes de la troupe, passés, présents et à venir, sans nos formidables bénévoles, nos nombreux sponsors, et sans l'association des Sansoucis bien sûr ! Encore un énorme merci à tous !!!

Mais surtout, nous tenons à remercier le millier de spectateurs venus nous applaudir lors des spectacles d'octobre et novembre 2017, nous ne nous attendions pas à un accueil

aussi chaleureux !!!

Vu le succès remporté, un nouveau show se prépare, qui se promet plein d'énergie, de charme, de musique, de magie, d'humour, et de surprises...



Nous vous donnons rendez-vous les 9/10 mars et les 12/13 avril 2019 à la salle des fêtes de Maîche (celle de Charquemont n'ayant pas la scène et les coulisses adéquates pour accueillir les 20 artistes).

A très bientôt !



Président : Jean-Pierre GABET
Vice-présidente : Cindy GABET
Trésorière : Myriam PIERRE
Secrétaire : Vanessa JOBIN
Graphisme : Laura JOLIOT
Intendance : Martine GABET



La Compagnie :

Justine BESSOT, Clémence BLANCHOT, Valérie CARTIER, Jean-Paul CHENET, Line COURLET, Louanne DAMIEN, Marjorie DELAIRE, Inès FAIVRE, Jean-Pierre GABET, Martine GABET, Mathias GAUME, Elise GIGON, Vanessa JOBIN, Angéline MOUGIN, Marine MUSY, Guillaume NICOD, Emma PETIT, Angèle PIERRE, Fanny SANCHEZ.



*Vous souhaitez rejoindre
la compagnie, ou simplement
avoir quelques renseignements ?
N'hésitez pas à nous contacter :*

*Cindy : 06 64 15 34 81
Laura : 06 88 36 96 07*

*Suivez-nous
sur notre page facebook
Le Cabaret Des Choupettes*

LES YACKS OF THE ROAD

2018 a été une très belle année pour l'association Yacks of the Road grâce à nos membres très actifs et très motivés qui se sont démenés (mais y ont pris également du plaisir) dans les nombreuses manifestations auxquelles nous avons pris part soit en tant qu'organisateur ou en tant que participants.



Le bon esprit et l'union qui règnent au sein du groupe ont permis le bon déroulement de chaque événement même lorsqu'il s'est agi de se lancer dans de nouvelles aventures...



En effet, la « mission repas » (qui n'était pas des moindres !...) à l'occasion du Marché Artisanal de juillet a été parfaitement assurée grâce à une équipe rodée et volontaire, avec au final plus de 200 repas servis.

La journée Démo'n'Yacks du mois d'août que nous avons organisée pour la 1ère fois et qui a eu pour but de faire découvrir le monde de la moto aux visiteurs au travers de baptêmes sur le plateau, avec une exposition de véhicules

et une animation musicale a rencontré un vif succès auprès des jeunes comme des moins jeunes !... Elle sera d'ailleurs renouvelée (et étoffée) en août 2019.

Le concert anniversaire du groupe Truckers du mois d'octobre à la Démocrate a été l'occasion d'une superbe soirée rock'n'roll et conviviale et au top musicalement parlant. Nous remercions Maud Vidéos qui a réalisé un excellent clip sur la soirée.



Le point d'orgue dans le domaine des « grandes premières » est bien évidemment le Marché de Noël qui a eu lieu le 1er décembre sur la place de l'Hôtel de Ville et qui a attiré de nombreux visiteurs autour des divers stands d'artisans, de balades en calèche, des chants des enfants de l'école élémentaire, du clown Gribouille, de l'animation musicale de l'Harmonie, du maquillage pour enfants, sans oublier l'essentiel : le Père Noël !

À cet effet, nous remercions la Jeanne d'Arc, l'Étoile Sportive et le Sporting Club qui ont su nous faire confiance et nous ont suivis dans cette 1ère édition qui sera bien évidemment réitérée : le 7 décembre 2019.



Même si nous avons entrepris de nouvelles activités, nous n'avons pas négligé pour autant notre présence habituelle au Carnaval et à la Braderie de Maîche et nos 2 repas dansants ont fait salle comble dans la bonne humeur.

Nous tenons à remercier vivement la Ville de Charquemont pour son précieux soutien, l'aide de ses employés et la confiance qu'elle nous accorde lors des différents événements organisés sur la commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous à nos diverses manifestations de 2019 !

Philippe MERCIER
Président



UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale a tout juste un an d'existence (ouverture en septembre 2017) et compte déjà 140 lecteurs inscrits et 2800 livres. C'est un début très encourageant d'autant que de nombreux enfants fréquentent assidûment nos locaux ! Pour susciter leur intérêt, les bénévoles ont organisé de nombreuses expositions avec le concours de la médiathèque de Besançon.



*La lecture, une porte ouverte
sur un monde enchanté.*

François Mauriac

LES CONTES

Rencontres avec les élèves de C.E.1

Madame Jacquot et ses élèves ont fréquenté la bibliothèque le jeudi de 9h à 10h en novembre et décembre 2017.

Chaque séance se déroulait en deux parties, sur le thème du « CONTE » : contes connus, contes d'ici et d'ailleurs, contes de fées, pour terminer par des contes de Noël bien sûr.

La moitié des élèves travaillait à la création et l'écriture d'un conte dans la salle attenante à la bibliothèque. L'autre demi-classe, partagée en 2 groupes, choisissait un ouvrage avec l'aide des bénévoles présentes qui lisaient les contes élus.

En janvier, les enfants ont invité les intervenantes dans leur classe. Chacun d'eux a présenté le livre qu'il avait créé, rédigé et illustré puis lu devant tous ses camarades et les adultes présents.



Ce fut un merveilleux moment de partage, permettant à tous d'exprimer leurs émotions.

EXPOSITIONS

En Mars-Avril 2018 : Jules Verne

Une dizaine de panneaux jeux retraçant quelques-uns des romans les plus connus de Jules Verne, nous ont conviés à une balade au cœur des voyages extraordinaires : Cinq semaines en ballon, De la terre à la lune, Voyage au centre de la Terre, Vingt mille lieues sous les mers... avec livres, DVD et CD- ROM à l'appui.



En Juin-Juillet 2018 : Les dinosaures

Il y a 250 millions d'années les dinosaures apparurent sur notre planète où ils vécurent pendant 180 millions d'années, ils demeurent toujours dans notre imagination et celle de nos enfants. Les dinosaures fascinent, amusent, font peur... Cette exposition a présenté un mini panorama de ces terribles lézards. Des questionnaires ont été soumis aux enfants intéressés et certains d'entre eux ont gagné, avec plaisir et fierté, des livres gratuits.

En Septembre-Octobre 2018 :

La Chanson Française

Du microphone au MP3, cette expo a retracé le parcours de la chanson d'après-guerre à nos jours en passant par les différents artistes et courants musicaux qui ont façonné le paysage musical français. 100 CD, 20 DVD et de nombreux livres sur les chanteurs ont été présentés à cette occasion et le sujet a été agrémenté et mis en valeur lors de la journée du Patrimoine par le récital de guitare et chant de Monsieur Daniel Pelot lequel a reçu un grand succès.

En Novembre 2018 : La Forêt

Pour célébrer l'Automne, une exposition sur la forêt nous montrera toutes les ressources qu'elle

offre à l'homme, habitat, lieu mystérieux ou sacré, angoissant, hostile ou souvent bienfaisant. Cette exposition est un support de base idéal pour aborder pédagogiquement cette thématique avec les enfants.

Monsieur Schroter nous fait le plaisir de dévoiler ses magnifiques photos de la nature environnante. L'an dernier, nous avons apprécié les oiseaux ; cette année nous admirons les chevreuils, biches, renards, écureuils et autres mammifères sauvages de nos contrées !



MUSIQUE ET POÉSIE

Le peintre Segal et Martial Citras ont allié Poésie et Musique.

Martial : «La musique est l'Art de combiner des sons agréables à l'oreille. Elle est le langage universel qui s'adresse à chacun.»



Une exposition de quelques toiles de Segal rend les spectateurs curieux et attentifs.

Les poésies choisies sont lues par l'artiste avec beaucoup de sensibilité. L'émotion se transmet au public silencieux.

Extrait du recueil de poésies : « Les Sources bleues de l'ombre » de Dominique Crismeas Segal

J'erre dans la cathédrale des rêves

la démarche est solitaire

la demeure est multitude

le silence écrase

la symphonie

des voutes ancestrales

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018

Samedi : récital de chansons françaises avec Monsieur Daniel Pelot, professeur de guitare à Besançon et son guitariste virtuose. Ils nous ont régalarés d'un répertoire original des années 60-80. Le public a été conquis.



Dimanche après-midi : que du bonheur avec Monsieur et Madame Raguin qui nous ont présenté des romans du terroir. Rose tendresse est leur dernier roman.

Voici un commentaire d'une visiteuse : «C'était vraiment bien ; j'étais surprise de constater, en rentrant qu'il était déjà 16 heures!! je n'ai pas lu de livres depuis très très longtemps et il se pourrait bien cette fois que je lise avant d'offrir le livre à mes parents!!» M. et Mme Raguin donnent envie de lire !!

ACTIVITÉS ANNEXES

La micro-crèche :

Chaque premier mardi du mois, de 10 heures à 11 heures, les tout-petits viennent profiter de jolis livres illustrés. C'est un vrai régal pour eux comme pour nous.

Chaque mardi de 15h30 à 16 h :

Ce sont les enfants de la maternelle qui viennent découvrir et apprécier cette activité.

Ouverture de la bibliothèque chaque premier mercredi du mois :

En même temps que la ludothèque, ce créneau permet d'élargir les possibilités de l'après-midi ludique.

Interventions à Age et Vie :

Hélène et Claude Froidevaux, Sylviane Contejean et Gérard Bart vont lire des lectures d'horizons divers : contes, romans, fables, histoire... tout est culture et moyens d'échange dans la convivialité. Merci à eux pour leur disponibilité.

Projet :

Création d'une maison-lecture où chacun pourra venir emprunter et déposer des livres en bon état. Merci à Mesdames Sylvie Bart, Lysiane bouteille, Christiane Galmiche, Marlyse Jacques, Joëlle Jeancler, Lyse Locatelli, Michèle Monnet, Maryse Mougin, Gilberte Todeschini, bénévoles qui s'impliquent avec talent et sérieux dans ces nombreuses manifestations culturelles.

La Commission Patrimoine et Culture

*Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire,
j'ai la certitude d'être encore heureux.*

Jules Renard

J'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot.

Honoré de Balzac



LA JEANNE D'ARC

Un club de passionnés ouvert à tous sans distinction, dans le respect des niveaux techniques et des particularités de chacun.

La Jeanne d'Arc, une histoire qui dure...



1988



2018

Les différentes sections



SECTION EVEIL 3/4 ANS : Développer ses capacités physiques et motrices



SECTION INITIATION 5 ANS : Découverte et apprentissage de la gymnastique



SECTION JEUNES POUSSINES 6/7 ANS - Les premières compétitions

Elles ont terminé 3^{ème} au concours du district du Haut Doubs et 2^{ème} au départemental la saison dernière



SECTION POUSSINES 8/9 ANS

Elles ont terminé 1^{ère} au concours du district du Haut Doubs et 5^{ème} au départemental la saison dernière.



SECTION JEUNESSES DE 10 A 13 ANS

Elles ont terminé 3^{ème} au concours régional la saison dernière





SECTION AINEES 14 ANS ET PLUS

Elles ont terminé 4^{ème} au concours régional la saison dernière.

La Jeanne d'Arc, c'est aussi des manifestations et des événements durant la saison



GALA DE FIN D'ANNÉE



MARCHÉ DE NOËL



LOTO





DÉFILÉ



COMPÉTITION ORGANISÉE AVEC TRÉVILLERS



STAGES GYMS ET JUGES

Et l'histoire continue grâce à vous... /\/\/\/\



MERCI...



ÉTOILE SPORTIVE CHARQUEMONT

Plus qu'un Club, une Famille Sportive, la Solidarité, le Volontariat, le Respect, la Passion, la Formation et la Convivialité sont tirés en avant par l'ensemble de nos Jeunes qui ne cessent de progresser.

Continuons à faire vivre l'ESC avec l'ensemble de nos Dirigeants de cette façon.

Le Président
Meunier Julien



U6-U7



U8-U9



- ▶ **170 licenciés de U6 aux Séniors**
- ▶ **Les correspondants du club**
M. Nicolas Feuvrier - Charline Monnet
Tél. : 06 82 08 44 37 - 06 36 76 85 07
Email : charquemont.es@lbfcc-foot.fr
- ▶ **Trésorier : Djamel Lamri**
- ▶ **Les Séniors :**
Equipe A
Christian Labarussias - 06 82 40 26 34
Equipe B
Johan Audinot - 06 74 53 69 52
- ▶ **Les Jeunes**
U6-U7
Cédric Vuillemin - 06 75 08 72 55
U8-U9
Adrien Errard - 06 23 64 12 25
Anthony Dumont - 06 40 53 66 26
U11
Jean-Charles Petit - 06 83 28 38 52
U10
Sebastien Huot - 06 14 28 74 25
U13
Sébastien Faivre - 06 33 71 60 16
Gaylord Pomel - 06 85 26 14 46
U12
Cédric Arumburu - 06 07 24 19 10
U15 à U18
Groupe Jeunes Haut Doubs Horloger
Julien Meunier - 06 85 72 28 52



U10-U11



U15



U12



U18A



U13



U18B



LES GAZOUILIS DU PLATEAU

Le besoin de Nature...

« Les enfants devraient vivre au grand air, face à face avec la nature qui fortifie le corps, qui poétise l'âme et éveille en elle une curiosité plus précieuse pour l'éducation que toutes les grammaires du monde ».

Alexandre DUMAS

J'ai eu une enfance du dehors plus que du dedans. Avec les copains du quartier du village du Haut-Doubs où j'habitais, on était souvent à « traîner » dans les bois. Construction de cabanes, feux, radeaux sur le ruisseau, poursuites en jouant aux cow-boys et aux indiens, la liste est longue.



Est-ce que c'est cette dose de nature qui a fait qu'aujourd'hui je suis encore et toujours dehors ? Je ne sais pas, mais ce que je ressens aujourd'hui en analysant ma carrière passée d'animateur nature et en me souvenant des remarques des milliers d'enfants que j'ai emmené dans la nature, c'est qu'il y a chez les enfants d'aujourd'hui un déficit d'immersion dans la nature qui joue certainement sur leur construction physique et psychique.



À l'aube du XXI^e siècle, médecins, neuroscientifiques, éthologues, psychologues et psychiatres démontrent que l'accès à la nature est une nécessité vitale pour la santé physique et psychique, et le plein épanouissement de chacun. Et ceci quel que soit l'âge, l'autonomie et le milieu de vie : enfants, adultes et personnes âgées, personnes valides et handicapées, citadins et ruraux, habitants de maisons individuelles ou d'immeubles.



Alors, il serait peut-être temps de comprendre que ce besoin de nature relève de la santé publique. Enfant, dans le bois derrière chez moi tout mon être s'exprimait, était libre et vivait pleinement : marcher, courir, sauter dans les flaques d'eau, grimper aux arbres, écouter les oiseaux, observer les insectes, les araignées, les écureuils et les chevreuils, manger des fraises des bois, grignoter des noisettes, construire des cabanes, jouer à cache-cache, se baigner... faire des bonshommes de neige, des glissages, des parties de luges, jeter des boules de neige sur les passants, faire quelques « bêtises »... bref, je me suis construit grâce à l'éducation parentale mais aussi grâce à ce contact avec le milieu naturel. Et une fois adulte cela est resté au fond de moi et me permet de vivre pleinement une réelle passion pour la nature et d'essayer de partager mes connaissances avec le plus grand nombre afin que chacun respecte et chérisse la Nature.

C'est pourquoi avec l'association des Gazouillis du Plateau nous proposons régulièrement des sorties de découverte du milieu naturel, que nous



participons à des inventaires de répartitions et de connaissances sur la faune et la flore de notre région. Comme par exemple notre contribution active à l'élaboration du livre « Les Oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendance et conservation ». Travail conduit par la LPO de Franche-Comté. Ce livre est sorti à l'automne 2018 et se trouve dans toutes les librairies.

Dans le même esprit et dans le cadre de la Fête de la Nature le 26 mai 2018 une animation et une sortie étaient organisées autour du thème de l'eau à la mare des Erauges réhabilitée par la commune, le centre Bermont et les Gazouillis. Des animations ludiques et des pêches respectueuses étaient organisées pour apprendre à reconnaître les animaux qui peuplent les mares. Une balade était organisée pour aller voir les travaux qui ont été réalisés dans le cadre du programme Life tourbières sur Les Seignes après le Creux de Charquemont.

Plusieurs personnes (enfants comme adultes) ont pu profiter de ces animations, mais trop peu à notre goût. La connaissance de la Nature est primordiale si on veut la respecter. Alors n'hésitez pas à venir à nos futures animations et sorties.

Noël JEANNOT

Président des Gazouillis du Plateau.



LES SENS DE L'ART

2018 fut une année sans biennale. Ouf ! il faut bien recharger les accus pour repartir de plus belle.

Malgré la fatigue engendrée par la préparation et le déroulement de la manifestation, et devant le succès remporté par la 5^{ème} édition, l'association a décidé, avec enthousiasme, de reconduire l'évènement en 2019.

Notez bien les dates de cette 6^{ème} édition :
du 12 au 15 septembre 2019

L'invitée d'honneur est déjà connue. Il s'agit du peintre **Adela BURDUJANU**. Vous pouvez avoir un aperçu de ses œuvres en allant sur son site : www.adela-burdujanu.com

Nous accueillerons bien sûr le lauréat 2017 du prix du public, Jean-Jacques BRIQUET, qui est ravi de revenir à Charquemont et de nombreux artistes, peintres et sculpteurs principalement, de talent certain et ayant acquis une certaine notoriété.

Une tombola sera organisée permettant de gagner une œuvre de l'un des artistes.

Fidèles à notre tradition, nous avons décidé de maintenir la gratuité des entrées pour permettre au plus grand nombre d'accéder tant à l'exposition qu'aux animations qui seront proposées.

Si les enseignants de Charquemont nous renouvellent leur accord de participation, les scolaires seront associés à cette nouvelle biennale, dont le thème est « **Coïncidence** ». Appel est lancé aux enseignants pour, dès maintenant, se remuer les méninges en vue de réalisations thématiques de leurs élèves !

Des visites commentées seront également proposées aux scolaires du secteur ; rappelons à ce sujet que 644 enfants ont bénéficié de ces visites en 2017.

Comme à l'accoutumée, les espaces extérieurs de la salle des fêtes et les rues de Charquemont recevront des installations réalisées par les bénévoles de l'association et toutes les personnes qui voudront les rejoindre. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous manifester auprès de l'association en laissant vos coordonnées à l'un de ses membres ou à la Mairie.

Le programme 2019 se déroulera sur quatre jours :

- Jeudi 12 septembre : ouverture au public de 9h00 à 20h00. Visites scolaires (écoles primaires et collèges), le matin et l'après-midi.
- Vendredi 13 septembre : ouverture au public de 9h00 à 20h00. Visites scolaires (écoles primaires et collèges), le matin. Vernissage /

concert à partir de 18h. Remise du prix de la Municipalité.

- Samedi 14 septembre : ouverture au public de 9h00 à 20h00.
- Dimanche 15 septembre : ouverture au public de 9h00 à 18h00. À 17h30 : Remise du prix du public. Remise du prix spécial sur le thème « Coïncidence ». Tirage au sort de la tombola.

Toutes les informations sont consultables sur notre site internet www.biennalecharquemont.fr
L'association « Les Sens de l'Art » remercie la municipalité pour son partenariat.



Adela Burdujanu
Minute infinie

INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Communication Airbnb à destination des administrés

Airbnb collecte la taxe de séjour au réel sur tout le territoire du Pays Horloger pour les séjours commercialisés depuis le 1^{er} juillet 2018.

La collecte de la taxe de séjour réalisée par cet opérateur numérique se fait uniquement au tarif des meublés non classés (0.30€/nuit/personne pour notre territoire).

Si votre établissement est classé, ou s'il fait l'objet d'un tarif de répartition (1 épi = 1 étoile),

la collecte n'étant effectuée qu'à hauteur du tarif non classé (quelle que soit la nature et la catégorie de l'hébergement, 0.30€/nuit/personne pour notre territoire), vous devez collecter directement le différentiel auprès des personnes hébergées.

Les séjours commercialisés avant le 1^{er} juillet par l'opérateur numérique, mais se déroulant après cette date n'ont pas été collectés.

Si vous avez un doute, vérifiez sur le détail de la facture fournie par votre opérateur numérique que la ligne «Taxe de séjour» apparaît.

Si cette ligne «Taxe de séjour» apparaît sur votre facture, l'opérateur aura collecté à hauteur du tarif des hébergements non classés. Si cette ligne «Taxe de séjour» n'apparaît pas sur votre facture vous devez collecter et déclarer comme habituellement.

Tout hébergement doit également être inscrit dans la commune du lieu de son activité à l'aide du document cerfa disponible auprès de la mairie. Pour plus d'information, contactez les services de la taxe de séjour au 03 81 67 18 53.

LES SENTIERS DU DOUBS

Section Charquemont

2018 l'année des records :
Crue au printemps
Sécheresse cet été



L'assèchement de la chute du saut du Doubs et du lac de Chaillexon, phénomène assez rare mais déjà observé comme le témoigne cette ancienne carte postale.



Quant à la section de Charquemont, elle est présente de l'échelle de la Baume (en amont du barrage du Refrain) jusqu'au pied du sentier du Chevreuil (en aval de l'usine du refrain). Ce qui représente environ 50 km de chemin.

Cette année 6 journées de travail ont été organisées. Le débroussaillage et le nettoyage des sentiers ont permis aux randonneurs de se promener en toute quiétude.

Sans oublier les fêtes organisées par les 11 sections tout au long de l'année. Lieu de rencontres sur les différents sites de la vallée. Ambiance très bon enfant avec généralement une randonnée, suivie d'un pique-nique avec le verre de bienvenue, la soupe et le café offerts par l'association organisatrice. La première se situe à la Roche aux chevaux (dernier Dimanche de février), La dernière à la Crampoulotte ferme du 19^e siècle (Deuxième dimanche d'octobre).

C'est par un beau soleil que s'est achevée cette saison. Près de 400 randonneurs s'étaient donné

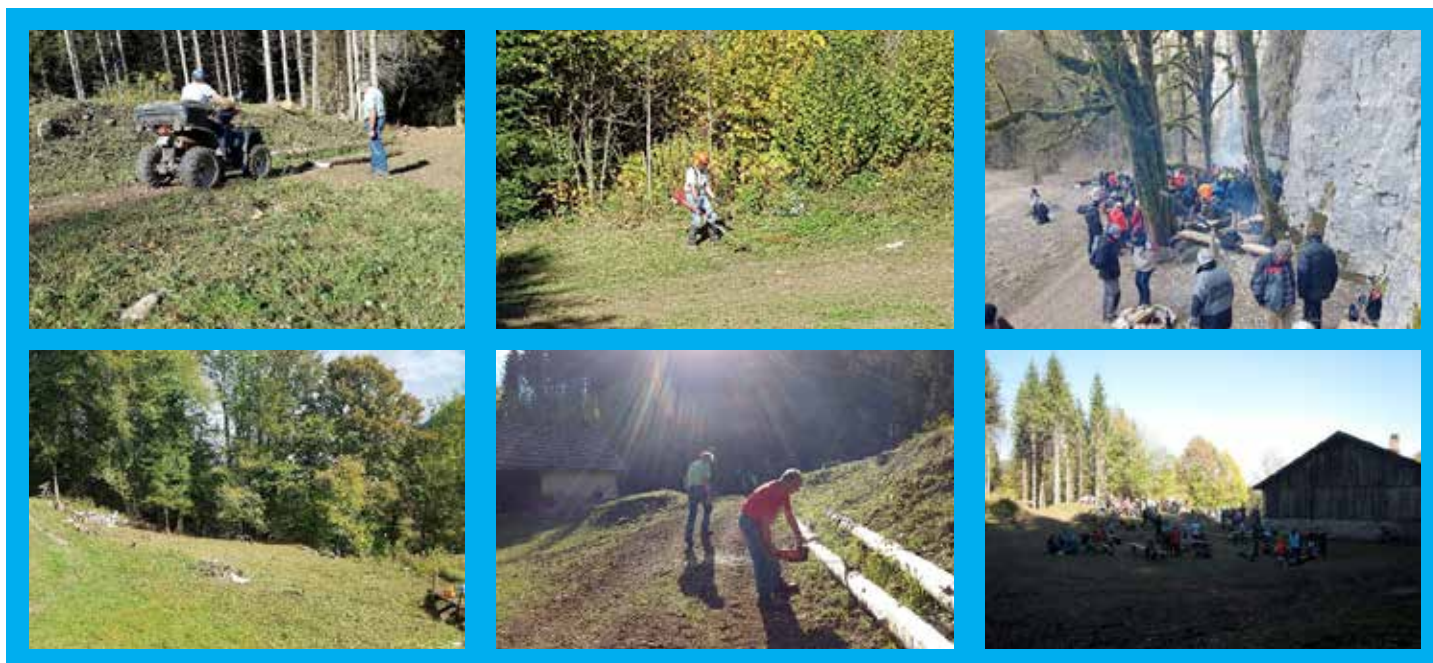
rendez-vous à cette ferme emblématique : la Crampoulotte. Toutes les sections étaient représentées de Villers le Lac à Saint-Ursanne en passant par la Chaux de fonds ou Indevillers. Notre « soupe de pois » a été servie à tous ces convives. Une vente de gâteaux de ménage cuits dans l'ancien four de la ferme et la journée s'est clôturée par le traditionnel chant des sonneurs.

C'est grâce à cette poignée de bénévoles, tous « mordus » de notre vallée, de sa rivière et de ses paysages, que l'entretien de près de 400 km de sentiers «Franco-Suisse» est réalisé chaque saison pour le bien-être et la sécurité des marcheurs.

Comme chaque année la vente des cartes de membres aura lieu, merci de réserver un bon accueil à nos vendeurs.

Bonne fin d'année à tou(te)s et au plaisir de se retrouver sur les sentiers.

Pour le Comité
Fabrice





NDC : Les Photos sont tirées de l'album de Daniel G.
et Société sentier du Doubs Franche-Montagne

Site des sentiers :

<http://sentierdudoubscharquemont.e-monsite.com/>



PAGES D'HISTOIRE DE CHARQUEMONT



Pour l'érection de son Monument en l'honneur de ses « Enfants Morts aux champs d'honneur »

Historique de son implantation

Relevé des soldats inscrits sur ce monument aux Morts 1914-1915-1916-1917-1918

Le 22 mai 1919

Le conseil municipal de Charquemont décida « d'élever un monument à la mémoire des soldats de Charquemont « **morts pour la France** » a engagé à la commune pour la somme de 10 000 Fr et fait appel au patriotisme des habitants pour prendre part à l'érection de ce monument qui sera pour les générations présentes et futures un témoignage de reconnaissance à ceux qui ont versé leur sang pour la défense de la France et de l'humanité ».

Une feuille reproduisant le texte de cette délibération et un extrait du poème de Victor HUGO



« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leurs cercueils, la foule vienne et prie,
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau,
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère
Et comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.
Gloire à notre France Éternelle
Gloire à ceux qui sont Morts pour Elle »
-(Victor Hugo)-



Vue de la place de Charquemont avant les terribles années de guerre 1914-1918. On peut résumer en quelques mots, plans, délibérations de conseil municipal et quelques images, les différents itinéraires de la croix, visible devant le tilleul de la liberté sur le fond de la photo, que l'on déplaça en 1920 pour laisser la place au « Monument aux Morts », fut à nouveau déplacée en septembre 2007 pour être remplacée par ce dernier ; elle finira ses beaux jours au cimetière du bas à partir d'octobre 2008.

Séance du 20 octobre 1919.

Le Maire Léon Chatelain, expose que dans la séance du 22 mai 1919, le conseil municipal avait décidé d'élever un Monument à la Mémoire des Enfants de Charquemont Morts pour la France ; qu'une commission prise dans le Conseil, s'était mise en rapport avec différentes Maisons ; que son choix s'était enfin arrêté sur le modèle fourni par les Marbreries Générales, 33 rue Poussin à Paris ; enfin que ce monument achevé et mis en place, reviendrait à « quinze mille francs ». Il invite l'assemblée à délibérer.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, considérant le vœu unanime de la population, a décidé que la commune érigerait un Monument à la Mémoire de ses Enfants Morts pour la France. Après un examen sérieux et approfondi de la question, le choix du Monument a été celui proposé par les Marbreries Générales revenant tout posé à « quinze mille francs » ; que la collecte faite dans les Familles, ayant produit la somme de « trois mille neuf cent vingt-sept francs », il s'en suit que la commune prend à sa charge la différence soit « onze mille soixante-

treize francs » que vote le Conseil municipal par l'ouverture d'un crédit de pareille somme à prendre sur les fonds disponibles de la commune. Furent joints, à l'appui de la délibération **les plans du Monument.**

1- Le devis descriptif en double expédition.

2- Le marché intervenu en triple expédition.

Le Conseil municipal prie M. le Préfet de bien vouloir, dans les plus brefs délais possible, soumettre le projet à l'approbation de M. le Ministre de l'intérieur.

Ainsi délibéré à Charquemont, les jours, mois et an susdits.



Ce monument, haut de 6,85 m, posé sur un socle de 3,7 de côté à 3degré est formé d'un piédestal portant la dédicace « **À la mémoire glorieuse des enfants de Charquemont morts pour la France** »

Au-dessus de la dédicace sur la face avant de l'obélisque de la couronne du projet fut remplacé par une croix latine. Au-dessus de la palme avec la date de 1914-1918 à la base du chapiteau relevé aux 4 coins par des acrotères d'angle, dégageant une plage pour la sculpture de 4 insignes, croix de guerre, médaille militaire.

Séance de mai 1920

Le Maire expose au Conseil municipal que la bascule publique gêne la circulation des voitures par la place qu'elle occupe ; qu'en outre cet appareil de pesage demande d'urgentes réparations ; il y a lieu en conséquence, de le déplacer pour l'installer à l'endroit indiqué sur le plan dressé par M. Cannelle Jules, architecte à

Charquemont ; qu'en même temps il sera procédé à l'enlèvement de la Croix pour la réédifier au lieu indiqué au même plan ; qu'enfin le Monument commémoratif devant être situé au centre de la place, il est nécessaire d'enlever tout ce qui pourrait nuire à la perspective de ce Monument (à savoir le tilleul) ; que le montant du devis des travaux à exécuter, s'élevant à la somme de cinq mille quatre cent soixante francs (5 460), le Maire propose l'ouverture d'un crédit de pareille somme.



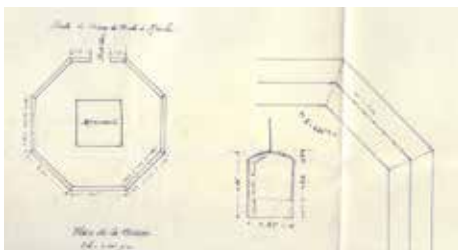
Déplacement de la croix en 1921 et remise en place vers la poste la même année ensuite au cimetière en 2008

Séance du 15 juillet 1921.

Le maire expose à l'assemblée que le Monument aux « Morts pour la Patrie », étant actuellement érigé sur la place, mais sans être protégé par aucune barrière, particulièrement l'intérieur où se trouve un jardin de fleurs, il y a lieu de l'entourer d'une grille en fer forgé formant un octogone de 3 m de côté avec une porte pour la fermeture de l'entrée.

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu décide d'entourer le monument d'une barrière avec grille reposant sur des fondations en béton moitié de cailloux et moitié de ciment revenant posée à cinq mille six cent soixante-seize francs, quarante-cinq centimes (5 676,05) et vote une ouverture de crédit de pareille somme pour les frais de l'entourage et prie M. le Préfet de bien vouloir approuver au plus vite. À l'appui de la délibération étaient joints le devis et les détails estimatifs de

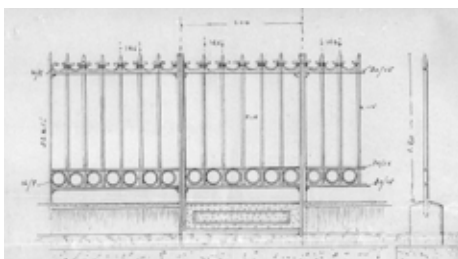
l'entourage. Le marché fut passé le 21/1/1922 à Joseph PARATTE entrepreneur à Charquemont pour les fondations en béton d'un entourage et la pose de la grille en fer forgé haut de 1 m, la garniture de fleurs du jardin dans le délai d'un mois pour le prix de 5 406 F. La réception eu lieu le 22/4/1922 et le paiement le 22/10/1922.



Plan pour l'encadrement du monument

Séance de septembre 1922.

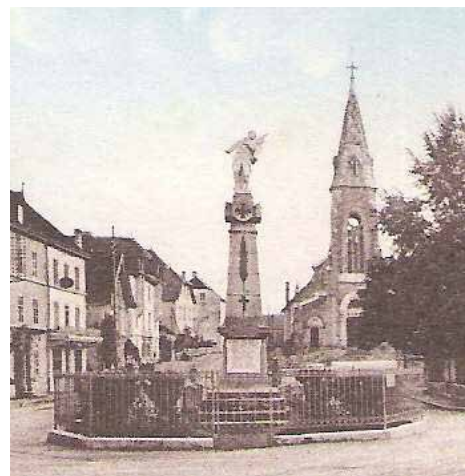
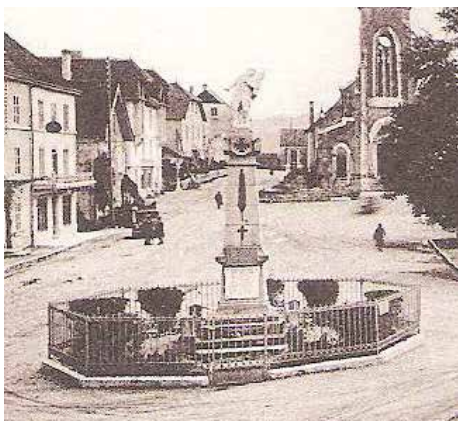
Le Conseil municipal est d'accord de payer le treillis nécessaire pour entourer le monument afin de préserver des animaux, les fleurs plantées dans le jardin du Monument.



Plan de la barrière de ferronnerie

Séance du 25 octobre 1921.

Le Conseil municipal décide que les fonds libres de la commune durent être abondés de 5 000 Fr pour solder le paiement du monument.



Différentes photos de l'entourage du « monument aux morts »



Sa barrière démontée vers 1974 laissant voir le jardin de fleurs



Vu du nouvel emplacement du monument en 2008 vers la poste





**LA PAROISSE DE CHARQUEMONT
A SES ENFANTS
MORTS POUR LA FRANCE
1914-1918**

Charles BOILLON Camille GUILLAUME Ulysse HAUFF Hippolyte JEANNOUTOT Emile MIDEY	1914	Narcisse BOILLON Emile BRIDOT Paul MARSUET Albin PETIT Charles PERROT	1917
Albin BURDET Emile CLEMENCE Henri DELAYELLE Albert FURY Léon FAIVRE RAMPAND Léon GIGANDET Marcelin MOUGIN Henri MATHÉX Alexandre MOUREAUX Alphonse PARENT Joseph PARENT Louis PRÉTOT Stanis PRÉTOT Emile RENAUD Emile SIMON Léon SUDAN Jean-Baptiste VAUFREY Charles VUILLET	1915	Damas BERNARD Emile CUENIN Louis CUENOT Léonide ERARD Louis FAIVRE RAMPAND Antonin FRÉZARD André FROIDEVAUX Camille GUILGON Charles GRAISELY M ^{lle} Hubert HUMBERT	1918
Albert ARNOUX Anatole ERARD Joseph FALLARD Paul FRÉZARD Just GASNER Jules MAILLARD Alphonse PAVIET Paul PHILIPPE Ulysse SCHELL Eugène VUILLEMIN Gaston VUILLEMIN	1916	Paul LOUVET Marcel MOUGIN Paul REGNIER Joseph RENAUD André SCHELL Marcel TIROLLE Louis TRIPONEY Jules VUILLEMIN Etienne VAUFREY	

Dans l'ancienne église un autre monument pour les « Enfants de la Patrie » avait été érigé dans les années 1919/1920. Il n'en reste aujourd'hui que la plaque avec 62 noms en la chapelle Sainte Thérèse, où est-il passé...???



D'après les plans, au sommet de la statue d'une victoire tenant un drapeau avec son bras gauche et une couronne en sa main droite, fut remplacée par un poilu atteint mortellement étreignant le drapeau sur le côté de son cœur.

Liste des soldats gravés sur le monument aux Morts, période de 1914 - 1918

1914

1- Charles Auguste Célestin BOILLON

°16/7/1892 à Urtière fils de Joseph Emma et de Marie Hélène Rondot, célibataire, soldat au 35ème régiment d'infanterie et déclaré mort pour la France le 21/9/1914 suite au jugement du tribunal de Montbéliard du 16/7/1921, à Sacy (51) à 22 ans

2- Antoine Emile Camille GUILLAUME

°17/1/1891 à la Charbonnière de Boulois fils d'Albert et Emma PRÊTRE, horloger en ce même lieu, soldat au 29ème régiment d'infanterie tué le 1/10/1914 à la forêt d'Aprémont (08) à 23 ans, inhumé à la nécropole Marbotte, son avis de décès a été établi le 7/10/1920 par le tribunal de Pontarlier.

3- Charles Ulysse HAUFF

°10/10/1885 à Charquemont fils d'Auguste et de Zoé GATRAT, horloger à Charquemont, soldat au 171ème régiment d'infanterie est décédé à l'hôpital militaire de Maxéville (54) des suites de la fièvre typhoïde contractée en service le 18/12/1914 à 29 ans avis officiel du décès le 10/1/1915 par le

ministre de la guerre, inhumé au carré militaire de Maxéville (54)

4- Hippolyte Charles JEANNOTOT °21/3/1891 à Charquemont fils de Paul Optat et de Mélitime TATU, horloger aux Fontenelles, soldat au 171ème régiment d'infanterie nommé clairon, tué à l'ennemi le 11/9/1914 à Aspach le Bas (68) à 23 ans

5- Paul Charles Constant LOUVET °27/9/1892 au Vaudey fils de Constant et Alexina NAPPEY, cultivateur au Vaudey, soldat 2ème classe au 171ème régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 1/10/1914 à Marbotte au Bois d'Ailly, 22 ans

6- Emile Paul Eugène MIDEY °26/6/1892 à Charquemont fils d'Eugène et de Elise VANNOD, cultivateur à Charquemont, soldat 2ème classe au 171ème régiment d'infanterie tué à l'ennemi le 11/9/1914 à Aspach (68) à 22 ans avis de décès BRF n°64216 du 17/11/1917 confirmation de son décès officiel le 1/4/1920 par le tribunal de Montbéliard inhumé à Aspach et transféré à la nécropole de Cernay (68)

1915

7- Just Louis Albert ARNOUX °1891 à Chaumont fils de ? et de ?, est disparu le mercredi 22 décembre 1915, sergent fourrier au 52ème régiment, 7ème armée de Villaret 66ème DIR Serret, tué à l'ennemi. Déclaré mort pour la France le 26/10/1920 par le tribunal de Chaumont, à Hartmannswillerkopf (68) à 24 ans.

8- Jules Joseph Albin BURDET °28/8/1881 à Charquemont fils de Victor et Alvina VOULOT, horloger y résidant, soldat 1ère classe à la 11ème compagnie au 139ème régiment d'infanterie, blessé le 27/3/1915 aux bois des Eparges « plaie par un éclat d'obus région du sein et l'épaule droite » est décédé en hôpital temporaire de Dijon (21) à 36 ans « marié à Emilie Zoé COURTET 1 enfant »

9- Emile Philomen Athalin CLEMENCE °5/2/1890 à Charquemont fils de Julien et Marie Hermance Lucine JEANNOTOT, célibataire horloger en ce même lieu, soldat au 171ème régiment d'infanterie tué à l'ennemi le 14/1/1915

au combat dans le bois d'Ailly en la forêt d'Aprémont (55) à 24 ans

10- Henri Joseph Léon DELAVELLE °20/2/1893 Les Louisots de Fournet fils d'Antoine et Alvina JEANCLERC, célibataire horloger à Charquemont, soldat au 35ème d'infanterie tué à la Ferme des Wacques (55) à 22 ans, jugement déclaratif du décès par le tribunal de Montbéliard le 27/9/1915, inhumé à nécropole de la Crouée à Souain Perthes les Montbéliard

11- Albert Lucien FURY °18/3/1879 à Charquemont fils de Lucien et de Félicie BRIOT, horloger à Charquemont, chasseur 2ème classe au 11ème régiment à cheval est décédé à Charquemont le 18/12/1915 à 36 ans « marié à Marie Louise GOUVERD »

12- Léon Victor François FAIVRE-RAMPANT °20/4/1894 à Charquemont fils d'Auguste et de Emma PRETOT, horloger à Charquemont, soldat au 42ème régiment d'infanterie tué à l'ennemi au champ de bataille à Puisaleine (60) à 21 ans, avis de décès n°4995 par le ministre de la guerre le 22/8/1915 après ensevelissement du corps à Izoslif-Breuil (60)

13- Léon Charles GIGANDET °15/11/1889 à Charquemont fils d'Alcide et de Aline PARTY, horloger à Charquemont, soldat au 152ème régiment d'infanterie est décédé des suites de blessures de guerre à l'ennemi « plaies infectées des cuisses » à l'hôpital St Joseph d'Épinal (88) à 26 ans, inhumé à la nécropole d'Épinal (88)

14- Joseph Marcellin Constant MOUGIN °7/9/1884 à Charquemont fils d'Octave et d'Alvina CHARMOT, horloger à Charquemont, soldat au 2ème classe au 35ème régiment d'infanterie réformé le 15/5/1915 par la commission de réforme de Besançon pour « bacalose intestinale pulmonaire » est décédé le 8/9/1915 en son domicile de Charquemont à 34 ans

15- Alexandre Joseph Edouard MOUREAUX °7/1/1895 à Ferrières le Lac fils de Léon et d'Appoline FARINE, cultivateur à Charquemont, soldat au 60ème régiment d'infanterie, 4ème compagnie tué à la bataille le 12/10/1915 à Cuperly (52) 20 ans, inhumé à la nécropole du

Mont Freney la Cheppe (51)

16- Alphonse Gaston Auguste PARENT °24/1/1880 à Charquemont fils d'Auguste et Félicie GUGON, étudiant à Besançon, soldat brancardier au 171ème régiment d'infanterie, tué au champ de bataille le 27/9/1915 à Suippes (51) à 35 ans.

17- Joseph Emile Ernest PARENT °19/12/1893 à Maïche fils d'Émile et de Céline CURTIT, cultivateur à Surmont, soldat 2ème classe au 42ème régiment d'infanterie tué le 15/2/1915 au combat sur plateau sud de Novron Vingré (02), avis de décès du ministre de la guerre le 7/3/1915 (02) à 21 ans, inhumé en la Nécropole de Bois Roger à Ambleny (02)

18- Paul François Victorin PERRETTE °29/1/1886 à Charquemont de Joseph Constantin et de Philomène dite Léa LAURENT, horloger à Charquemont, soldat au 156ème régiment d'infanterie est porté disparu le 30/9/1915 à Massignes (51) à 27 ans, décès fixé le 30/9/1915 par jugement déclaratif du tribunal de Montbéliard du 7/9/1921.

19- Alcide Louis PRETOT °20/12/1886 à Charquemont fils de Xavier et d'Annette MELOY, horloger à Charquemont, soldat au 15ème bataillon de chasseurs à pied peloton de mitrailleuses, tué par un obus Allemand le 16/10/1915 à Hartmannswillerkopf (68) acte de décès dressé le 23/10/1915 à Moosch (68) à 28 ans, son corps exhumé et inhumé au camp Nord dit du camp Scheurer. Transféré au camp Mre du Silberlols à Wattwillers « Alsace » le 21/1/1921 par les soins du service de l'état de service du secteur de Mulhouse, n° de la tombe 715. Avis de transfert du corps CN 6575

20- Irénée Albert Stanislas PRETOT °27/6/1886 à Frambouhans fils de Victorin et d'Adèle MONNIN, cultivateur à Charquemont, soldat au 171ème régiment d'infanterie et disparu le 27/9/1915 au combat à la Ferme de Navarin en Champagne Ardennes (51) à 29 ans, avis n° 1850 du décès officiel du ministre de la guerre le 15/11/1915 avis n° 759 de décès officiel le 10/4/1917, inhumé à la nécropole de la Crouée à Souain Perthes les Hurlus (51)

21- Emile Marcelin RENAUD °18/12/1882 à Cernay l'église fils de d'Adolphe et de Eliza GUIBELIN, cultivateur à Charquemont, soldat caporal au 171ème régiment d'infanterie est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital auxiliaire de Paris (75) à 33 ans

22- Joseph Emile SIMON ° 6/12/1885 à Charquemont fils de Stéphane et de Céline JOURNOT, horloger à Charquemont, soldat au 42ème régiment d'infanterie blessé le 25/9/19015 à Jonchery par éclats d'obus, fracture du bras droit de la cuisse gauche et plaie de la jambe droite est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital temporaire n°17 de Châlons sur Marne (71) à 30 ans « marié en 1ère noce avec Aline Léa JOBARD 1882-1906 et en 2ème noce Joséphine BRULARD, 1enfant » inhumé au carré militaire de l'est au cimetière militaire de Chalôn en Champagne

23- Louis Joseph Léon SUDAN °26/7/1895 à Charquemont fils de Fortuné et d'Alvina VIENOT, cultivateur à Fournet, soldat au 60ème régiment d'infanterie est décédé « de maladie « pleurésie purulente consécutive » le 7/2/1915 Hôpital Temporaire de Besançon N°7 Caserne Charmot à 19 ans, inhumé au carré militaire du cimetière de Saint Claude de Besançon

24- Jean-Baptiste VAUFREY °10/9/9/1886 à Charquemont fils de Ferréol et de Maria DODANE, horloger à Charquemont, soldat au 15ème bataillon de chasseurs à pieds est disparu « décédé » le jeudi 29 juillet 1915 à Schramaumele (68) à 28 ans, son décès établi par le jugement du tribunal de Montbéliard du 7/7/1921 au 29/7/1915 le déclarant mort pour la France.

25- Charles Auguste VUILLET °20/5/1893 à Fournet Blancheroche fils de Polydore et de Marie Eugénie ROCH, horloger à Charquemont, soldat 1ère classe au 407ème régiment d'infanterie, est tué d'une balle dans la tête le vendredi 22 octobre 1915, à l'âge de 22 ans, à Rollancourt au Champ de Bataille (62). Inhumé à la nécropole de N-Dame de Lorette carré 85 à St Ablain St Nazaire (62).

1916

26- Lucien Léon Anatole ERARD °10/4/1887 à Charquemont fils de Philippe et d'Onésime BRESARD, horloger y résidant, soldat brancardier à la 6ème batterie au 47ème RAC, tué à l'ennemi le 17/9/1915 au combat de Bouchavesnes (80) à 29 ans, avis du décès officiel du ministre de la guerre le 17/9/1916, inhumé au cimetière de Cléry (80) « marié à Rose Joséphine Hélène JEANNOTOT »

27- Jean Baptiste Louis Philippe COUR °1/5/1872 à Bonnétage fils de François et d'Emilie PERRIN, secrétaire de police au Tonkin résidant à Charquemont, Sergent major au 53ème régiment d'infanterie 2ème compagnie de mitrailleur est décédé le 20/7/1916 à Seinthem et inhumé au même lieu (88), et inhumé la nécropole du Vieil Armand de Wattwillers (68) à 44 ans « marié à Marie Marthe Virginie GAIFFE »

28- François Joseph Alexis FALLARD °15/10/1877 à Charquemont fils d'Eugène et de Eléonore CHATRAS, cultivateur à la Combe St Pierre, soldat 2ème classe au soixante deuxième régiment d'artillerie 72ème batterie D.C.A au centre d'instruction d'Arnouville les Gonesse « Seine et Oise » est décédé « appendicite subictère et diarrhée » le 2/5/1916 à l'hôpital militaire Villemain d'Arnouville-lès-Gonesse (95), à 36 ans, « marié en 1ère noce à Léontine TRIPONNEY 1880-1905 et en 2ème noce à Julia NAPPEY 4 enfants » Julia perdra son mari, et sa ferme d'un incendie dans la même année.

29- Paul Félix Marcel FREZARD °10/8/1884 à Charquemont fils de Marcel et de Louise REGNIER, horloger à Charquemont, soldat au 15ème bataillon de chasseurs à pieds est tué par un éclat d'obus Allemand le 27/8/1916 à Cléry sur Somme (80) et inhumé dans le boyau du bois saucisse, 50m à droite de la route et 300m du bois à l'ouest, il a 32 ans « marié à Jeanne Marie Cécile PETIT »

30-Just Léon GASNER °20/3/1897 à Charquemont fils de Lucien et de Marie REGNIER, horloger à Charquemont, soldat brigadier au 50ème régiment d'artillerie est décédé pendant un bombardement des suites de blessures de guerre le mardi 4 avril 1916, à l'âge de 29 ans, à

la Forêt de Hesse Bois de Cumières à Verdun (55), « a expiré en disant, je n'ai fait que mon devoir » « marié à Marie Eva BRIOT ».

31- Jules Alfred MAILLARD °4/7/1884 au Russey fils de François Xavier et de Zénoïe VOULOT horloger à Fournet Blancheroche, soldat 2ème canonier servant au 47ème régiment d'artillerie, 3ème batterie tué à l'ennemi au combat au Bois de Soussignière près de Verdun (55) à 31 ans, inhumé au cimetière national d'Eix (55) et transféré à la nécropole du FBG de Pavé (55) « marié à Marie Léonie BESSOT »

32-Valentin Léon MERCIER ° 19/3/1893 à Morteau fils de Joseph Eugène et de Anna Philomène BARBIER, horloger à Charquemont, soldat canonier à la 8ème batterie du 47ème régiment d'infanterie est mortellement blessé sur le champ de bataille et transporté à l'hôpital de Surville (55) le 27/12/1916 à 22 ans.

33- Alphonse Louis PAVIET °5/10/1891 à Frambousans fils d'Antoine Louis Victor et de Marie Léa MAIROT domestique au Russey, soldat 2ème classe au 172ème régiment d'infanterie clairon, tué au combat des suites de ses blessures l'ennemi le 4/7/1916 Au Bois de l'Aulée Verdun (55) à 24 ans inhumé en la Nécropole de Fleury Devant Douaumont (55).

34- Paul Paul Mérarde PHILIPPE °25/1/1885 à Charquemont fils d'Aimé et Odile PHILIPPE, facteur rural à Pont de Roide résidant à Charquemont, soldat 2ème classe au 75ème régiment d'infanterie, tué à l'ennemi au bois Contant le 8/8/1916 son acte de décès dressé par l'officier payeur du 26/8/1916 à Haudinville (55) n'ayant pu se déplacer pour reconnaître le corps de ce dernier dont il a été présentement inhumé à la nécropole de la Crouée à Souain Perthes les Hurlus (51) à 31 ans, avis du ministre de la guerre G Q n°5720

35- Hermann Emile Ulysse SCHELL ° 25/12/1883 aux Ecorces fils naturel Zénoïe SCHELL horloger à Charquemont, soldat 2ème canonier à la 27ème batterie du 115ème régiment d'artillerie lourde, tué à l'ennemi le vendredi 4 août 1916 à 11 heures, à l'âge de 32 ans, à Montegrignon au bois Glorieux près de Verdun (55) à 32 « marié à Gabrielle Aline

Adèle Eva VILLEMMAIN 2 enfants »

36- Georges Henri Stéphane SCHELL ° 29/4/1894 à Charquemont fils de Paul Joseph Henri et de Marie Aline Augusta FICHET horloger à Charquemont, soldat 2ème classe au 171ème régiment d'infanterie tué à l'ennemi le 26/9/1916 à la ferme du bois Labé près de Bouchavesne (80), acte de décès établi par l'officier payeur le 26/9/1916 au bivouac de Suzanne (80) à 22 ans.

37- Louis Joseph Eugène VILLEMMAIN °24/10/1880 à Fournet Blancheroche fils de Constant Victorin et de Marie Jeanne GIGON horloger à Charquemont, soldat sapeur mineur au 28ème bataillon de génie est décédé le lundi 23 octobre 1916 par suite d'effondrement du boyau dans lequel il s'y trouvait, provoqué par un obus, à Petit Bois de Fleury Près de Verdun (55) à 35 ans, acte de décès dressé le 26/10/1916 à la caserne Radet de Verdun avis du ministre la guerre n°h k 1082 du 9/11/1916.

38- Gaston Auguste Emile VUILLEMIN °12/11/1894 à Damprichard fils de Charles Auguste et Rose LABATTE, cultivateur à Charquemont, soldat au 171ème régiment d'infanterie décédé des suites de blessures à l'ambulance 5/38 SP 96 à la bataille de Cappy Somme (80), à 21 ans.

39- Eugène Gustave Amédée SCHNAEBELÉ ° 10/1/1890 au Russey fils de Georges Amédée François et d'Anna Reine PROST, employé de commerce à Lods résidant à Maîche, soldat sergent fourrier au 17ème régiment d'infanterie est décédé dans les tranchées le mardi 2 février 1915, à l'âge de 25 ans, à La Forêt d'Apremont au Bois Brûlé (55), acte de décès dressé par l'officier payeur le 22/2/1915 à Void (55), inhumé le 8/4/1922 à Marbotte la Forêt (55).

40- Léon Clovis SCHPRINGUE °20/3/1874 à Fournet Blancheroche fils d'Alphonse Marcelin et de Marie Félicie POILLET horloger à Charquemont, soldat 2ème classe au 49ème régiment d'infanterie, réformé n°2 par la commission de Besançon au 11/1/1915, pour « tuberculose pulmonaire ouverte, évacuation au sommet, ramollissement à Gauche » est décédé des suites de maladie contractée au service le mercredi 23

août 1916, à l'âge de 42 ans en son domicile à Morteau (25).

1917

41- Victor Narcisse BOILLON °31/10/1880 à Guyans Vennes, fils d'Eugène et Honorine GAIFFE, soldat au 53ème régiment colonial, réformé le 19/9/1916 pour « tuberculose pulmonaire » résidant à Charquemont est décédé le 17/4/1917 en ce même lieu à Charquemont à 37 ans, « marié à Marguerite Laure Cécile JULLEROT, 2 enfants ».

42- Joseph Emile Victorin BRIOT °4/8/1895 à Belleherbe fils de Louis et Léonie RODARY, célibataire horloger à Charquemont, soldat au 149ème régiment d'infanterie tué le 3/6/1917 par des éclats de torpilles à Jouy-en-Argonne au « Mont des Roches », et inhumé le même jour par un groupe de brancardiers. La constatation du décès n'a pu être faite par l'officier de l'état civil pour cause de l'éloignement du champ de bataille, Avis de décès le 23/7/1917 par le ministère de la guerre, son acte de décès fut dressé le 6/16/1917 à Ciry-Salasogne (02), à 21 ans.

43- Charles Louis Joseph DEMOLY °14/3/1877 à Charquemont fils d'Aimé Victor et DÉMOLY et de Marie Julie COURTOT, célibataire soldat engagé volontaire au 1er bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique tué à l'ennemi à la maison blanche de Caurvoy le mardi 5 juin 1917, avis officiel du décès n°3672 par le ministre de la guerre le 25/6/1917, à l'âge de 40 ans, à Cauroy-lès-Hermonville (51) inhumé à la nécropole de la maison bleue de Cormicy (51).

44- Auguste Joseph JACQUOT °8/12/1898 à Charquemont fils d'Eugène et de ROTSCI Léonie, célibataire à Charquemont, soldat 2ème classe au 6ème bataillon de chasseurs alpins tué à l'ennemi le 23/10/1917 aux carrières de Beauregard (01) à 18 ans.

45- Henri Sylvestre JOSET °13/1/1882 au bois banal de Charquemont fils de Joseph et de Joséphine Louise OURNY, célibataire horloger, soldat 53ème régiment d'infanterie, blessé le 27/9/1915 à la ferme de Navarin par éclats d'obus à la jambe droite et la région dorso lombaire,

blessé le 27/5/1916 aux fort Vaux par éclats d'obus à la joue et décédé le mercredi 16 mai 1917 à l'ambulance 2/65 au Petit Monthairon (52) à 35 ans avis officiel du décès n°H 1036 B DU 25/6/1917 par le ministre de la guerre.

46- Albin Georges Alphonse PETIT °17/5/1877 à Charquemont fils de Léon et de Zénobie DROZ, horloger à Charquemont, soldat au 5ème régiment de chasseurs à pieds, proposé pour une pension de retraite de 5ème classe n°30 par la commission de vérification de Besançon le 24/6/1917, pour tuberculose fibro caséuse avec ramollissement » admis à une pension de retraite par décision ministérielle du 1/12/1917 et notifié 1/3/1918 sous le n°28857 et n°98428 au contrôle central est décédé en son domicile le 2/12/1917 à Charquemont à 43 ans « veuf marié à Marie Jeanne BLOCH 1879-1909, 2 enfants ».

47- Charles Joseph Auguste PERROT °19/10/1881 Les Ecorces fils de Léonard Arsène et de Maria Constance BOUHELIER, cultivateur aux Ecorces, soldat caporal au 5ème bataillon de chasseurs à pied est décédé le lundi 11 juin 1917, à l'âge de 35 ans, à Saint-Genis-Laval en L'hôpital Sanitaire Auxiliaire (69) des suites de maladie contractée « de bacillose pulmonaire non imputable au service », avis de décès officiel du ministre de la guerre le n°H.W.7135 DU 20/1/1917, réforme de Besançon le 17/8/1915, inhumé à l'Ossuaire de Saint-Genis-Laval (69).

1918

48- Albert Damas Joseph BERNARD °22/5/1895 aux Bréseux résidant à Charquemont, fils d'Alphonse et de Philomène MIDEZ soldat 35ème régiment d'infanterie, prisonnier de guerre à Monneux, jeune interné à Hohenasperg et signalé décédé des suites de maladie contractée en captivité le 18/10/1918 au Lazaret de Mannheim « camp de prisonniers » en Allemagne, communication officieuse de sa mort le 30/12/1918 et inhumé à la nécropole des prisonniers de guerre de Sarrebourg (57) à 31 ans, « marié à Marie Henriette Esther BOILLON, 1 enfant ».

49- Julien Joseph CLERC °13/2/1876 à Laval

le Prieuré fils naturel de Reine Félicie CLERC, domestique aux Galliot de Fournet, soldat 2ème classe au 500ème régiment d'infanterie 3ème compagnie de mitrailleurs de position, est décédé le mardi 1 octobre 1918 des suites de « maladie broncho pneumonie aggravée d'intoxication par gaz », à Charquemont (25) à 42 ans « marié à Jeanne Cécile Marguerite PEQUIGNOT, 2 enfants ».

50- Emile Auguste dit Aimé CUENIN °23/7/1894 à Charquemont fils de Constant et de Marie Appoline BARTHET, bûcheron résidant à la combe St Pierre de Charquemont, soldat 2ème classe au 171ème régiment d'infanterie disparu le 30/3/1918 au combat de Sauvillers à Mongival (80) dans la Somme, présumé prisonnier, avis de disparition n°3204 le 26/5/1918 et décès fixé par le tribunal de Montbéliard le 30/3/1918, à 23 ans.

51- Louis Hippolyte CUENOT °26/5/1885 à St Hippolyte fils d'Hippolyte et de Julie BIGUENET, célibataire journalier résidant à Saint Hippolyte, Soldat 2ème classe au 172ème régiment C.J.M3 tué le 4/8/1918 aux combats de L'AISNE région Nord Grand Rozoy et Maos et Violaine (02) à 38 ans avis officiel n° 20779 du décès le 17/9/1918, inhumé à la nécropole de Braine (02).

52- Gaston Henri Léonide ERARD °22/4/1890 à Charquemont fils de Joseph et de Julie COURVOISIER gardien de la paix à Paris, adjudant au 29ème bataillon des chasseurs à pied, 4ème compagnie tué à l'ennemi est décédé des suites de ses blessures à l'ambulance 12/22 secteur 236 le 25/8/1918 à Villers les Côtters (26) à 28 ans, avis de décès officiel n°25431 du ministre de la guerre le 30/9/1918, « marié à Anna Agathe Claire LAURENT, 1 enfant », inhumé à la nécropole de Villers Cottters (26).

53- Louis Henri Clovis FAIVRE-RAMPANT °16/1/1897 à Charquemont fils et d'Auguste et de Emma PRETOT, célibataire horloger à Charquemont, soldat 2ème classe au 6ème régiment d'infanterie coloniale du Maroc porté disparu le 18/7/1918 à Longpont (02) est inhumé à Villers-Hélon (02) à 21 ans, avis du décès n°17509 le 7/10/1918, inhumé à la nécropole du bois Roger à Amblény (02).

54- Charles Antoinin FREZARD °13/1/1898 à Charquemont fils d'Henri Victor et de Marie Agathe JEANNOUTOT horloger à Charquemont, soldat engagé volontaire cavalier 2ème classe au premier escadron du 1er cuirassiers, tué le 16/7/1918 à l'ennemi des suites de blessures par éclats d'un obus dans les reins à Montvoisin (51) à 19 ans, cité : « s'est proposé pour emporter un de ses camarades qui venait d'être blessé sur la ligne de feu et tombé glorieusement » son acte de bravoure lui vaudra la croix de guerre, son acte de décès fut dressé le 9/8/1918 à Norrois par l'officier payeur du 1er cuirassier, décès officiel 6/8/1918 par le ministre de la guerre.

55- Constant Georges André FROIDEVAUX °14/8/1898 à Charquemont fils de Justin Auguste et de Marie Berthe WASNER, horloger à Charquemont, soldat chasseur 2ème classe à la 7ème compagnie du 65ème régiment de chasseurs à pied Décédé des suites de blessures de guerre éclats d'obus reçu sur la route à 1km de Villers les Roye (80) à 20 ans, acte de décès dressé par un lieutenant de la 7ème compagnie le 23/9/1918 à Traubach le Haut (68).

56- Camille Louis Henri GUIGON °24/12/1895 à Charquemont fils d'Adonis Mechior Conrad et de Emma Justine JOLY, horloger à Charquemont, soldat 2ème classe, au 260ème régiment d'infanterie, 21ème compagnie est décédé des suites de maladie contractée en service à l'ambulance coloniale mobile B à Orchrida en Macédonie, à 22 ans inhumé au cimetière militaire de Bitola à Monastir en Macédonie.

57- Charles Joseph GRAISELY °18/1/1882 à Charmauvillers fils de Louis et de Elina MERAT, menuisier à Charmauvillers, soldat 2ème classe à la 31ème division au 1er groupe d'aviation du camp de Saint Avord de Fargee en Septaine. et décédé des suites de maladie de grippe contractée en service à l'hôpital complémentaire le 2/10/1918 au camp militaire d'Avord Farges en Septaine (18) à 36 ans, inhumé au carré militaire de St Avord, « marié avec Aline Marie, BURDET, 1 enfant ».

58- François Louis Hubert HUMBERT °23/1/1882 à Fuans fils de Just Léopold et

de Marie Mathilde MOTTET, vicaire résidant à Maïche, soldat brancardier au 5ème régiment de cuirassiers à pied, est décédé des suites de blessures à l'ambulance 2/97 de la 163ème division d'infanterie SP 202 le samedi 6 avril 1918, à l'âge de 36 ans, à Jumel (80) à 36 ans inhumé à la nécropole de Maucourt(80). Cité:le 26/8/1915 s'est employé avec un inlassable dévouement et non seulement pour le bien spirituel des blessés des 1ères lignes même pour le transport et les soins matériels, décoré de la croix de guerre à titre posthume ».

59- Marcel Marie Xavier Joseph MOUGIN °2/9/1898 à Charquemont fils de Constant François et de Elisa Marie Florine BERTHOLD, cultivateur à Charquemont, soldat 2ème classe au 216ème régiment d'infanterie, 6ème compagnie de mitrailleuses tué à l'ennemi à la cote 141 le 24/7/1918 à COINCY (02) à 29 ans, acte décès fut dressé le 11/8/1918 à Montolivet (77) par l'officier chargé des détails au 216ème régiment d'infanterie.

60- Louis Paul REGNIER °31/7/1878 à Frambousans fils de Léonard Henri Joseph et de Marie Anaise JACQUOT cultivateur à Frambousans, soldat sergent au 11ème régiment des chasseurs alpins 25ème compagnie est décédé le samedi 29 juin 1918, des suites de maladie contracté au service à Épinal hôpital Militaire Golbey (88) à l'âge de 39 ans, avis de décès officiel J.B n°1145 du ministre de la guerre le 11/7/1918, inhumé à la nécropole d'Épinal (88), « marié à Emilie Marie Lucine MARCHAND MAILLOT, 3 enfants »

61- Joseph Marcelin RENAUD °7/12/1877 à Cernay L'Eglise fils de Léopold Adolphe et de Marie Elisa GUIBELIN, cultivateur à Charquemont au cotas Jourdain, soldat 2ème classe musicien à la 22ème section d'infirmiers militaires, ambulance 351 est décédé le 15 octobre à l'ambulance 16/22 suites de maladie (grippe Espagnole) contractée en service S P 236 à Villers-Cotterêts (26) à 36 ans, avis ministériel CP 11833 du décès le 26/10/1918, « marié avec Jeanne Marie Létitia, JACQUET, 2 enfants ».

62- Auguste André SCHELL °26/9/1897 à

Charquemont fils de Paul Joseph Henri et de Marie Aline Augusta FICHET horloger à Charquemont, soldat 1ère classe au 152ème régiment d'infanterie est décédé des suites de ses blessures reçues à l'ennemi le mardi 1 octobre 1918, à l'âge de 21 ans, à OST Nieuwkerke. Belgique à 21 ans « marié avec Suzanne Méline PRETOT, 3 enfants »

63- Joseph Constant Marcel TIROLLE °3/8/1880 à Charquemont fils de Léon et de Cécile MARGUIER, horloger à Charquemont, soldat au 47ème régiment d'infanterie, affecté comme ouvrier détaché à l'usine Hasler à Montbéliard le 9/5/1918 est d'une bronchopneumonie à Charquemont le 28/9/1918 à 38 ans, « marié avec Thérèse Eugénie Foy PILLOT ».

64- Louis Emile Léon TRIPONNEY °6/12/1888 à Morteau fils de Jules Léon Octave et de Marie Constance Zoé horloger à Charquemont, soldat 2ème canonnier servant à la 22ème batterie du 262ème régiment d'infanterie est décédé des suites de ses blessures le vendredi 21 février 1918 à la position de batterie, à l'âge de 29 ans, à Cauroy (51). cité: excellent canonnier très courageux, blessé le 14/6/1917 à son poste de guet « plaie par éclats d'obus à la face interne de la cuisse gauche près de sa pièce. cité: servant dévoué courageux, grièvement blessé le 21/2/1918 pendant un violent bombardement de la batterie, mort des suites de ses blessures. Inhumé à la nécropole de la maison bleue à Comircy (51), « marié avec Marie Jeanne Léonie Florine BOILLON, 1 enfant ».

65- Antoine Jules VUILLENIN °23/3/1889 chez France au Vaudey fils de Constant Victorin et de Marie Jeanne GIGON, horloger à Charquemont, soldat au 152ème régiment, le 29/4/1916 entre à l'hôpital de Besançon pour « fatigue nerveuse » au 9/5/1916 rejoint sa batterie, le 24/3/1917 entre à l'hôpital de la Butte à Besançon pour « affection mentale, réformé n°2 par la commission de Dole le 27/8/1917 pour « dégénérescence mentale » et hospitalisé à l'asile public des aliénés est décédé le mardi 18 juin 1918, à l'âge de 37 ans, à St Ylie Commune de Dole (39).

66- Louis Etienne Alcide VAUFREY °5/8/1875 au Russey fils de Cyprien Léon et de Marie Joséphine



Valentine ETEVENARD voiturier au Russey, soldat deuxième classe à la 88ème compagnie de mitrailleuses de position au 500ème régiment d'infanterie territoriale tué par balles ennemies à 2 heures du matin à son poste de Sainte-Barbe le samedi 24 juillet 1918, à l'âge de 42 ans, à Sainte Barbe hameau de Pairis près d'Orbey (68), inhumé à la nécropole du carrefour Duchesne à Orbey (68)

1919

67- Albert Alexis MATHEY °13/18/1891 au Locle fils de Fritz Alexis et de Suzanne SAUSSER boulanger à Damprichard, soldat au 35ème régiment d'infanterie gravement blessé à la jambe et blessures multiples à Soissons le 13/1/1915 par éclats d'obus est décédé le 3/11/1919 des suites de guerre à Charquemont à 27 ans

1920

68- Victor Albert Gaston PONCOT °19/11/1898 à Charquemont fils de Constant Stéphane Albert et de Marie Léonie JANIN horloger à Charquemont, caporal au 412ème régiment d'infanterie porté disparu, suite à un extrait des minutes du tribunal civil de 1ère instance civil de Montbéliard du 26/5/1922 déclare que le 28/5/1920 est mort pour la France à Bozanti en Cilicie à 21 ans.

1921

69- Jean Maurice Léon GUILLAUME °30/10/1898 à Charquemont fils de Joseph et de Marthe CHATELAIN célibataire mécanicien résidant à Charquemont, engagé volontaire le 26/12/1916 à la mairie de Belfort soldat 2ème classe affecté pour la mobilisation au 47ème régiment d'artillerie de campagne est décédé le 3/1/1921 des suites de guerre en son domicile de Charquemont à 22 ans.

1922

70- Gaston Louis Constant SANDOZ °17/9/1898 à Charquemont fils de Louis Joseph et de Marie Julia Céline SCHELL horloger à Charquemont, soldat au 35ème régiment d'infanterie est décédé de suites de maladie contractée en service réformé définitivement n°1, pièces proposées pour pension temporaire à 40% pour « induration des deux sommets plus accusé à droite scoliose dorsale » par la commission de Belfort le 30/8/1920 et pension définitive à 10% pour « tuberculose pulmonaire bilatérale évolutive » par la commission de Besançon du 7/4/1922 le jeudi 22 juin 1922, à l'âge de 23 ans, à Charquemont (25).

Note :

À Charquemont on remarque bien la difficulté de définir les enfants de Charquemont dont les noms devaient être gravés sur le monument aux Morts.

En voyant que parmi les 71 inscrits, certains ne peuvent être reconnus, même par un acte de décès transcrit dans les registres des actes de décès. D'autres, 38, sont signalés à Charquemont, notamment par la transcription des actes de décès.

Ayant perdu beaucoup d'informations sur les uns et les autres, il n'est plus possible de retrouver les critères qui ont guidés le choix de la municipalité aux années de 1919-1924.

Cette question se posa dans la plupart des communes inscrivant ou non l'un et l'autre.



Très belle stèle représentant un soldat mort au champ d'honneur tenant le drapeau de sa patrie.



Stèles de soldat au cimetière du bas.

ORCHESTRE D'HARMONIE

Voilà, c'est à nouveau le moment de faire le point pour l'Orchestre d'Harmonie et de vous présenter le bilan de l'année écoulée ; Bilan encore très positif, avec de belles tentatives innovantes.

La saison musicale 2018 a débuté par une nouveauté puisque les jeunes élèves de l'école de musique de notre orchestre ont été invités à participer au stage musical organisé par la Fraternité de Villers-le-Lac et nous sommes donc allés les écouter pour leur toute première prestation le 16 février dernier. Le résultat a été bluffant et nous remercions vivement tous ceux qui ont permis à nos élèves de participer à cette belle expérience.

Ensuite, c'est au Carnaval de Maîche le 4 mars que les bonshommes de neige « OLAF » ont défilé sous les confettis et la bonne ambiance de cet évènement.

C'est pour cette raison que notre loto a été décalé, et nous avons eu le plaisir de vous y voir très nombreux pour y participer, même si par faute de place, nous avons été un peu à l'étroit cette année, nous avons passé un agréable moment avec vous tous !

Le 21 avril, nous avons eu le plaisir d'inviter le Brass Band du Saut du Doubs qui a ainsi permis, entre autres, aux musiciens participants du week-end Duo-Doubs, l'école de musique du plateau, d'assister à leur concert. Nous avons tous pu apprécier un spectacle d'une grande qualité et très enrichissant musicalement puisque c'est une formation qui n'est composée que de cuivres. Ce qui permet une interprétation d'une belle puissance sonore.

Le mois d'avril s'est terminé par le festival des jeunes auquel nous avons participé avec notre tout récent orchestre jeune qui se compose d'élèves de l'école Duo-Doubs et qui a pu être mis en place grâce à une collaboration entre

Charquemont et Fournet-Blancheroche et l'implication active de membres de chacune des 2 sociétés, particulièrement Messieurs Joann Plagué et Luc Beauvils que je profite de remercier à cette occasion. Beaucoup de travail a été fourni par tous les participants grâce auquel nous avons pu offrir une belle prestation musicale lors de ce festival.

C'est ce même orchestre jeune qui a ouvert notre concert de juin, avec comme invité l'union Musicale de Fournet-Blancheroche. Notre fidèle public a pu apprécier un beau moment musical avec diverses pièces de la part de chacune des formations, mais aussi un moment fort avec l'interprétation de 2 morceaux, « Tiny Tunes » et « Roar », avec tous les musiciens réunis. Une expérience très enrichissante et très conviviale que nous avons tous vécue avec beaucoup de plaisir.

Le 22 juin, s'est déroulée la traditionnelle fête de la musique où l'Orchestre d'Harmonie a pu vous faire découvrir un registre différent et plus festif à cette occasion.

L'année 2018 étant spéciale du fait du 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918 fêté le 11 novembre dernier, l'Orchestre d'Harmonie a bien sûr participé à la commémoration organisée à cette occasion à Charquemont et certains musiciens ont aussi pris part au projet de l'Orchestre Ephémère

à Valdahon par le compositeur Néerlandais Jacob de Haan qui a été une belle aventure réunissant plus de 100 musiciens bénévoles issus de toutes les formations des orchestres existants dans le Doubs.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre cheffe Sofie Robert, qui suit ses études au conservatoire Royal de Bruxelles, mais ne manque pas de tout mettre en œuvre pour nous retrouver tous les vendredis soir afin de nous diriger de façon toujours aussi efficace et enthousiaste pour que nous puissions réaliser de beaux concerts pour votre plus grand plaisir.

La saison musicale 2019 s'annonce pleine de promesses, nous ne manquerons pas d'organiser des concerts de qualité afin de vous remercier de votre fidélité qui est pour nous le meilleur encouragement.

**Avec nos meilleurs vœux
à toutes et à tous pour 2019.**

La secrétaire, Agnès Robert

ORCHESTRE D'HARMONIE
La Démocrate La Philharmonique
CHARQUEMONT



LE COMITÉ DES FÊTES

Après une année en mode stand-by, le comité des fêtes reprend du service avec le plein d'idées pour animer notre village, mais malheureusement nous sommes trop peu pour pouvoir mener à bien toutes les manifestations que nous souhaiterions.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous séparer de la gestion du chapiteau de la commune et que nous avons confié l'organisation du marché de Noël à l'association « Yacks of the road » pour une durée minimale de cinq ans.

En 2018, nous avons néanmoins participé à deux événements : le carnaval de Maîche et le forum des associations de Charquemont où nous avons la gestion des repas.

Pour 2019, nous vous donnons déjà rendez-vous à notre stand au carnaval de Maîche et bien entendu, à la fête Patronale événement incontournable des petits et des grands.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très bonne année 2019.

Le comité des Fêtes



Carnaval de Maîche 2018



Fête patronale 2017

Si vous souhaitez intégrer une petite équipe dynamique et motivée, vous pouvez nous contacter via notre page facebook : www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Charquemont (bien mettre le "de" entre fêtes et Charquemont)

CÔTÉ COUR

Hic & Nunc - Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - CDN

Librement inspirée de Candide de Voltaire, cette pièce raconte le voyage initiatique d'un Candide d'aujourd'hui, jeune apatride en exil, confronté aux codes et tourments de notre monde contemporain.

Camille Rocailleux s'empare de ce joyeux voyage écrit par l'auteure jeunesse Estelle Savasta, et en propose une mise en scène qui

mêle texte, musique, voix lyrique, beatbox et bruitages.

Ce spectacle vous est proposé par Côté Cour, Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse - scène itinérante en Franche-Comté,

En partenariat avec la commune de Charquemont et dans le cadre de la Saison numérique #3 du Département du Doubs.



*Samedi 9 février à 20h
à la Salle des fêtes de Charquemont
À partir de 9 ans / tarifs : 8€ - 5€ tarif réduit*

*Infos et réservations :
Côté Cour, Laure Blanchet : 03 84 35 12 12 ou lblanchet@cotecour.fr - www.cotecour.fr*

CAPM Club d'Aéromodélisme du Plateau Maîchois



Le CAPM, affilié à la FFAM, est notre club d'aéromodélisme, et rassemble plusieurs passionnés venant de diverses communes du plateau maîchois.

Nous pratiquons notre activité en extérieur, sur notre piste de Charquemont et nous avons également un créneau au gymnase du collège à Maîche pour ce qui est du vol en intérieur, durant la période hivernale. Nous disposons depuis peu d'un local à Damprichard qui nous permet de nous retrouver pour la construction de nos modèles, ainsi que d'un modèle pour le club.

Nous sommes actuellement une quinzaine de

licenciés et notre effectif sera renforcé cette année par la venue de plusieurs nouveaux membres, notamment certains rencontrés lors du forum des associations de Charquemont.

L'aéromodélisme est un loisir et un sport qui regroupe toutes les disciplines qui ont pour but de faire voler un aéromodèle, véritable machine volante en réduction. Cet aéromodèle pourra prendre la forme d'un avion, d'un planeur, d'un hélicoptère, d'un drone ou d'une montgolfière, pour les types de machines les plus courantes... Il pourra aussi être le fruit de l'imagination, ou être la réplique d'un engin

volant existant ou ayant existé, on parle dans ce cas de maquette volante.

Tout individu peut pratiquer ce loisir et sport, s'il est apte à faire preuve de bon sens. Il est coutume de dire que l'aéromodélisme se pratique de 7 à 77 ans... et plus ! Il est possible de débiter l'aéromodélisme dès lors que l'on sait identifier sa gauche de sa droite et dès lors que l'on sait bien se concentrer.

Les pilotes débutants seront formés et conseillés par nos moniteurs et pourront piloter les machines mises à disposition par le club, sans risque, grâce à un système de double commande. Si vous êtes intéressés et que vous voulez nous rencontrer, vous pouvez nous contacter par le biais de notre président, Patrick Many, au 06 07 80 12 42.

À bientôt sur le terrain, et bons vols !

Sébastien Binétruy, secrétaire du CAPM



ÇA S'EST PASSÉ À CHARQUEMONT EN 2018



Avril 2018, Congrès départemental des Anciens Combattants



Avril 2018, Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA)



Avril 2018, Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA)



JEMA 2019 : Rendez-vous les 5, 6 et 7 Avril 2019 à CHARQUEMONT !





Avril 2018, remise de chasubles à l'Ecole Maternelle



Avril 2018, nettoyage de printemps





Juillet 2018, nouveau parcours accrobranche



20 Juillet 2018, Musiques à Saint Hip. à Charquemont !





Aout 2018, la Fête Foraine sur la Place



Septembre 2018, le Tour du Doubs passe par Charquemont





Septembre 2018, le Tour du Doubs passe par Charquemont



Septembre 2018, Périscolaire, 15 ans déjà !





11 Novembre 2018, commémorations du Centenaire 1914-1918



11 Novembre 2018, commémorations du Centenaire 1914-1918





11 Novembre 2018, commémorations du Centenaire 1914-1918



11 Novembre 2018, commémorations du Centenaire 1914-1918





1er Décembre 2018, le Marché de Noël



1er Décembre 2018, le Marché de Noël



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Date	Associations	Manifestations	Lieux
JANVIER			
Mercredi 2	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Dimanche 6	Commune	Vœux du Maire	Salle des fêtes
Mardi 15	Donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Samedi 26	Etoile Sportive (foot)	Loto	Salle des fêtes
FÉVRIER			
Mercredi 6	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Samedi 9 et dimanche 10	Côte Cour	Spectacle pour tous	Salle des fêtes
Mercredi 13	Club de l'Amitié	Concours de tarot interclub	Salle des fêtes
Dimanche 17	La Jeanne d'Arc	Loto	Salle des fêtes
MARS			
Samedi 2 et dimanche 3	Orchestre d'Harmonie	Loto	Salle des fêtes
Mercredi 6	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Samedi 9	Parents d'Elèves	Sirap disco	Salle des fêtes
Mardi 12	Donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
AVRIL			
Mercredi 3	Familles rurales	ludothèque	Maison des services
Du mercredi 3 au dimanche 7	Chambre des Métiers	Exposition des Métiers d'Art	Salle des fêtes
Samedi 6	Chorale Haut Doubs Cœurs et Cœurs Ephémères	Chants	Eglise
Dimanche 21	Etoile Sportive (foot)	Piano bar	Salle Démocrate
Dimanche 28	Les Randonneurs du Plateau	Arrivée des 100 kms	Salle des fêtes
MAI			
Dimanche 5	Ecorces Sports Nature	Endurhautrail	Salle des fêtes
Mardi 7	Donneurs de Sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Dimanche 26	Vieilles Mécaniques	Exposition de vieux véhicules	Salle des fêtes
JUIN			
Mercredi 5	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Vendredi 21	Familles rurales	Fête de la Musique	Place ou salle des fêtes
Samedi 15 ou samedi 29	Etoile Sportive	Tournoi de Football	Stade

JUILLET			
Mercredi 3	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services ou école maternelle
AOÛT			
Du vendredi au lundi 5	Comité des fêtes et Club de l'Amitié	Fête patronale Concours de quillettes	Sur la Place Foyer des Anciens
Mardi 20	Donneurs de Sang	Collecte de Sang	Salle des fêtes
Dimanche 25	Les Yacks of The Road	Journée Démoniak baptême moto	Sur la Place
SEPTEMBRE			
Mercredi 4	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Dimanche 8	ACCA (La Chasse)	Ouverture de la Chasse	
Du jeudi 12 au dimanche 15	Les Sens de l'Art	Biennale d'art contemporain	Salle des fêtes
Samedi 21 et dimanche 22	Les Doigts d'Or	Exposition Loisirs Créatifs	Salle des fêtes
OCTOBRE			
Mercredi 2	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Samedi 5	Club de l'Amitié	Concert	Salle des fêtes
Samedi 12	Comité des Fêtes	Soirée	Salle des fêtes
Dimanche 20	Commune	Repas de l'Amitié	Salle des fêtes
Samedi 26	Les Yacks of The Road	Repas dansant	Salle des fêtes
Mardi 29	Donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
NOVEMBRE			
Samedi 2	Les Sans Soucis	Assemblée générale	Salle des fêtes
Mercredi 6	Familles Rurales	Ludothèque	Salle des fêtes
Dimanche 17	Familles rurales	Bourse aux jouets	Salle des fêtes
Vendredi 22 et Samedi 23	Sporting Club	Bourse aux skis	Salle des fêtes
Samedi 30/11 ou 7/12	Les Yacks of The Road	Marché de Noël	Sur la place
DÉCEMBRE			
Mercredi 4	Familles rurales	Ludothèque	Maison des services
Samedi 30/11 ou 7/12	Les Yacks of The Road	Marché de Noël	Sur la Place
Jeudi 12	Club de l'Amitié	Repas de Noël	Salle des fêtes
Samedi 14	Ecole maternelle	Fête de Noël	Salle des Fêtes



